VOLUME IX. WINNIPEG, MAN., MARDI, 30 MAI 1922 No 51

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1816—A 1817

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

LE PROCHAIN CONGRES DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Nos congrès n'ont pas eu lieu tous les ans comme nous nous le proposions. Il faudrait que en retour, ils soient très réussis quant au nombre des délégués. La constitution de l'Association accorde à tout groupe de 25 Canadiens-français, un délégué. Un délégué par vingt-cinq de population.

La représentation complète devrait donc être d'environ douze cents délégués, et certaines paroisses devraient en envoyer trente, d'autres quarante d'autres même, cinquante, soixante et plus.

Chaque paroisse devrait se faire un point d'honneur d'avoir sa délégation au grand complet au congrès de cette année; et pour obtenir cela, devrait commencer immédiatement son organisation.

Dimanche prochain serait en tout point une bonne journée à cette fin. A une assemblée qui pourrait être tenue après la messe, on pourrait nommer des délégués, au taux de un par vingt-cinq, toujours, et faire un rapport dès le lundi suivant au secrétaire de l'Association. Ainsi tout délégué qui se trouverait empêché de se rendre à Saint-Boniface pour le 22 juin prochain, pourrait être remplacé à temps.

Nous comptons que des assemblées seront tenues par toute la province, soit dimanche prochain, soit le dimanche suivant, et nous espérons que les rapports de ces assemblées nous seront parvenus dès lundi.

LE COMITE EXECUTIF DE L'ASSOCIATION.

FRANCE

Rentrons chez nous

Nous ne croyons pas que l'histoire ait jamais enregistré un scandale pareil a celui qui s'est passé à Gênes. Ils furent là une douzaine de représentants de nations, réunis pour reconstituer l'Europe. L'Europe, c'est la Russie, traître à son pacte, et qui par sa défection, nous a causé la perte de centaines de milliers d'hommes; c'est l'Allemagne qui cache son or et dont l'industrie est en pleine activité; c'est l'Autriche qui a déchainé la guerre; c'est la Turquie avec la Bulgarie qui ont écrasé la malheureuse Serbie et mis l'Orient en feu; c'est la Grèce de Constantin parjure à sa parole.

Et nous, que sommes-nous devenus dans tout cela?

Qui s'est, occupe là-bas de la France sauvagement attaquée et envahie, saccagée pendant quatre années, dont les villes, les hameaux, les champs ont eté détruits ou dévastes, et qui a sauvé la civilisation par la perte de près de deux millions de ses enfants?

Victorieuse a force de sacrifices, généreuse au point de n'avoir pas écrasé à jamais un adversaire à sa merci, elle a dû déjà dépenser des milliards pour relever ses ruines et payer à la place du vaincu, cause de tant de désastres.

Il y aura cependant quatre ans bientôt que les alliés ont mis leur signature a côte de la nôtre sur un traite pour obliger l'Allemagne à réparer ses méfaits. Elle n'en a rien fait, bien qu'on ait après chaque conférence diminué sa dette et facilité ses échéances. A toutes nos réclamations, à toutes les menaces de sanctions édictées par le traité, ce sont nos propres alliés qui ont, par leurs concessions, encouragé l'Allemagne à se soustraire à ses obligations.

Et maintenant, à la veille du dernier délai consenti au Reich pour s'exécuter, qu'a-t-on fait? On a palabré a Gênes avec les bandits du bolchevisme, et on s'est évertué à trouver le moyen de fournir a un gouvernement d'anarchie des milliards pour remplacer ceux qu'il a volés et gaspillés.

C'est pour ces pillards sanguinaires qu'on réserve toute sa pitié et que M. Lloyd George garde toutes ses faveurs. Il lui est indifférent que ses nouveaux protegés rêvent d'écraser la Pologne, comme il ne se soucie pas que l'Allemagne menace d'une nouvelle agression nos frontières que ne défendent point la mer et une flotte restee formidable.

Il promène de conférence en conférence, nos hommes d'Etat, lesquels abandonnent un peu plus, a chacun de ces colloques internationaux, de nos droits et de nos garanties, comme si la France était devenue la vassale de l'Angleterre et qu'elle n'ait même plus ce sursaut de protestation et de revolte qui secoue les dominions et les détache de la politique britannique.

Tout cela, par la peur que nous avons de rompre une alliance qui a déjà coute plus qu'une longue guerre a nos finances et menace de nous livrer pieds et poings liés à un adversaire qui s'arme dans l'ombre et ne cache point son désir de nous écraser.

Apres nous avoir traines a Gênes derrière les traites de Brest-Litovsk et les égorgeurs de femmes et d'enfants, on veut encore, dans une nouvelle conférence, nous lier les bras a la veille de l'échéance du 31 mai, et nous empêcher de recourir aux sanctions qui seules obligeraient l'Allemagne a s'exécuter.

Déjà on nous conteste le droit de faire appliquer les clauses formelles du traité de Versailles, et on ergote sur la portée de l'article de ce traité qui nous reconnait le droit d'agir seuls pour recouvrer notre créance.

Et nous laissons faire, et le gouvernement échange des notes, et les chambres tolèrent qu'on se moque impunément d'une nation à laquelle on veut redonner une âme de vaincue, elle qui, par le sang de tant de héros, avait conquis le droit de relever la tête, de dicter des conditions et non de recevoir des ordres.

Car derrière des vélléités de protestations au sein d'invraisemblables commissions, c'est toujours cette même politique que nous suivons, politique d'abandons et de lâchetés, suivie par les ministères qui se sont succédé depuis que par l'armistice que dicta Wilson, on arrêta la main de Foch prête à nous délivrer à jamais des terreurs de l'invasion.

Quel chemin de honte n'avons-nous point parcouru depuis! Où est notre honneur? Où est notre fierté?

Où sont les fruits de cette victoire qui, du moins, devaient nous permettre de panser nos plaies et de nous relever des ruines de la guerre?

Qu'allions-nous faire à Gênes? Quel besoin avions-nous d'y collaborer à une reconstitution de l'Europe, alors qu'on devait y travailler à fortifier nos adversaires aux dépens de nos intérêts les plus vitaux?

Notre place n'est plus ni à La Haye ni ailleurs. C'est chez nous que doivent se traiter les affaires de France, et c'est nous qui devons les faire "sans être effarés, comme dit Capus dans le "Figaro", par les fantômes d'un isolement."

J. L.

Quelques impressions d'Albert Larrieu

Comme tout bon européen, habitué aux horizons limités des paysages de notre vieux continent, j'avais souvent rêvé à l'immensité des plaines de l'Ouest canadien. J'avais comme tout le monde, lu des descriptions évoquant tour à tour le flot mouvant des blés mûrs et les superbes troupeaux paissant en liberté l'herbe drue de la prairie. Aussi n'est-ce pas sans une réelle curiosité que je débarquais à Winnipeg, il y a une dizaine de jours.

Winnipeg c'est la grande ville bâtie sur le plan des cités américaines; des rues larges et droites; des bâtiments carrés, massifs, construits sans grand souci de l'art. C'est une "Cosmopolis" où se coudoient sans se mélanger encore toutes les races d'Europe.

J'avais hâte de voir la campagne, ces fameuses terres à blé qui fait de l'Ouest canadien l'un des greniers du monde.

Je puis être satisfait. Il y a tout juste une semaine que je parcours le pays en tout sens: il ne m'a pas déçu.

J'ai suivi les chemins de prairie, derniers vestiges d'un passé tout proche encore et déjà oublié; j'ai vu le grand vent du Nord moirer les blés verts; j'ai contemplé le ciel criblé d'étoiles inconnues; j'ai vu l'aurore boréale flamber à l'horizon. Vraiment l'Ouest mérite d'avoir ses poètes et ses chantres tout comme la majestueuse vallée laurentienne a les siens.

Mais ce qu'il y a de profondément émouvant pour un français de France, c'est de retrouver à des milliers de milles de sa vieille Patrie des frères qui sur ce sol neuf encore, gardent fidèlement et transmettent pieusement à leurs fils la foi, la langue, les traditions, l'idéal de notre race.

Je connais trop l'Amérique du nord, je connais trop l'élément anglo-saxon, pour ne pas comprendre, pour ne pas deviner quelles sont vos luttes. Vous êtes ici l'un de postes avancés de l'influence latine au Canada. Saint-Boniface est bien la citadelle de l'Idée Française qui protège tous nos villages éparpillés dans la plaine avec ses clochers, ses couvents, ses collèges; c'est bien la ville sainte, c'est bien la forteresse contre laquelle vient se briser le matérialisme des "business men" Saxons.

La race canadienne prouve une fois de plus dans le Manitoba qu'elle est restée fidèle à sa mission: assurer l'expansion de la civilisation catholique et française, poursuivre dans l'Amérique du nord les "Gesta Dei per francos".

Quand on parcourt vos paroisses canadiennes-françaises, quand on voit la magnifique vitalité de votre jeune race, il semble que tous les espoirs, tous les rêves soient permis et je ne puis m'empêcher de vous remercier du fond du coeur d'avoir su rester en dépit de la distance, en dépit du temps, en dépit de l'isolement, en dépit des persécutions: des Français.

A. LARRIEU.

POUR L'ECOLE CATHOLIQUE ET FRANCAISE DE WINDSOR, ONT.

Souscriptions reçues antérieurement	$764.50
Les prêtres de la paroisse de Saint-Joseph, Montréal	10.00
M. Joseph Versailles, Montréal	10.00
Mlle Blanche Plante, St-Jean	1.00
L. G. Grothé, limitée, Montréal	10.00
M. Joseph Quintal, Montréal	10.00
M. Henri Lancelot, Montréal	5.00
La Cie Internationale d'électricité, Montréal	2.00
M. C. E. Racine, Montréal	5.00
Rougier Frères, Montréal	10.00
L'Imprimerie Beauce, Saint-Joseph de Beauce	2.00
M. Chs-G. de Tonancourt, Montréal	25.00
Total	$854.50

Les souscriptions doivent être envoyées a la Ligue des Patriotes, Immeuble Isabelle, bureau 37, Windsor, Ontario, ou au Secrétariat général de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Bureau 701, Montréal. Celui-ci en accusera réception par la voie des journaux.

Le Chef du Secrétariat de l'A. C. J. C.
Alphonse de la ROCHELLE

A LA GLOIRE DE DOLLARD

Conférence par M. l'Abbé Sabourin

St-Boniface a célébré dignement la "Journée de Dollard". La fête débuta par une belle manifestation religieuse à la cathédrale. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque officia et le R. P. Lacouture s.j. prononça le sermon de circonstance. La fête tirait un cachet tout spécial de la nombreuse présence des enfants de nos écoles.

La journée se termina par une séance au Collège à la gloire de Dollard. Elle était sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque.

Il y avait une bonne assistance en dépit de nombreuses attractions au dehors et de la fatigue de cette chaude journée. M. l'abbé Sabourin, dont l'éloge n'est plus à faire, donna une substantielle et éloquente conférence dont nous pouvons offrir le texte intégral à nos lecteurs. Nous eûmes le plaisir d'entendre dans une brève allocution M. Bernier, ancien président des Voyageurs de Commerce Catholiques et l'un des meilleurs ouvriers de la bonne cause dans l'Est. M. Lacerte présidait la séance. Il présenta et remercia les orateurs.

La chorale de M. Henri Bourgeault exécuta avec brio "Vieux chants canadiens". Melle Yvonne Thibault, de la paroisse du Sacré-Coeur, chanta Jeanne d'Arc, accompagnée au piano par Melle Bertha Bernier. Elle eut les honneurs d'un rappel. Au piano, Melles Bertha Bernier et Jeanne Couture exécutèrent un délicieux duo.

Voici le texte de la conférence de M. l'abbé Sabourin

Monseigneur,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous n'en sommes plus au temps heureusement où notre jeunesse devait apprendre les merveilleux exploits de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons. Elle est déjà amplement renseignée sur ce glorieux épisode de notre histoire. La grande préoccupation de l'heure actuelle, ce n'est donc pas tant de relater les faits, mais bien d'en tirer des conclusions pratiques adaptées au besoin des différents groupes de nos compatriotes qui veulent vivre de leur vie nationale et religieuse propre, quelque point du Canada qu'ils habitent.

Nous avons ici l'élite de la jeunesse canadienne-française. Aux jeunes gens si intelligents et si pleins de bonne volonté de notre ville de Saint-Boniface, sont venus se joindre ceux de Winnipeg et des représentants de nos florissantes paroisses de campagne.

C'est à cette jeunesse, espoir de l'avenir, que je m'adresse. A la veille du jour où elle devra orienter sa vie politique et sociale, j'ose l'inviter à tirer du fait historique que nous commémorons en ce moment une grande leçon d'esprit public.

Sans perdre de vue ce qu'ont fait d'honorable nos devanciers et l'influence salutaire qu'exercent les nôtres en plus d'un domaine, et tout en soutenant que nous sommes encore à l'heure actuelle l'élément le plus sain au point de vue des idées politiques et religieuses, celui qui peut apporter le plus facilement et avec le plus d'abondance, l'appoint dont le besoin se fait de plus en plus sentir dans les circonstances difficiles que nous traversons, nous devons admettre, ce me semble, que nous sommes loin d'avoir donné dans le passé et de donner encore dans le présent la pleine mesure de notre valeur. Les causes en sont nombreuses, je veux bien l'admettre. Il y en a qui sont indépendantes de nous et qui sont comme la conséquence nécessaire du fait que nous sommes une minorité en butte aux tracasseries continuelles d'une majorité qui use et abuse contre nous de la force dont elle dispose. Il y en a d'autres qui sont comme l'apanage inséparable de notre nature humaine viciée et que nous possédons en commun avec le reste des hommes. Je ne le nie pas. Mais ne croyez-vous pas, Mesdames et Messieurs, que si nous voulons étudier nos faiblesses et les scruter jusque dans leurs sources, nous trouverons facilement que le manque d'esprit public est l'un des plus grands défauts que nous avons, un de ceux qui nous ont fait le plus de mal dans le passé, qui paralysent le plus nos forces à l'heure actuelle et qui inspirent le plus de crainte pour l'avenir? Sans étudier aucun cas en particulier, cela n'est nullement nécessaire pour le but que nous avons en vue, ne pouvons-nous pas affirmer sans crainte de nous tromper que de ce défaut nous trouvons des traces un peu partout?

S'il y a si peu de nos hommes de valeur réelle qui osent affronter la vie publique, ou qui peuvent y persévérer, s'il y en a tant parmi eux qui sont loin de jouer le rôle qu'on serait en droit d'en attendre, ce n'est pas toujours dû au manque d'attachement chez eux, ni au manque de dévouement aux intérêts supérieurs de leurs frères par le sang, de leurs compatriotes canadiens et de l'Eglise, mais au manque d'esprit public chez ceux qui pourraient et qui devraient les mettre en état de travailler pour le bien commun, et qui ne le font pas. C'est un défaut qui se trahit assez souvent dans les représentations que l'on se donne depuis la plus humble commission scolaire jusqu'aux sphères les plus élevées de la politique pour que nous soyons en droit de le signaler. Et quand nos hommes publics recommandables et vraiment dignes de la confiance populaire — car nous en avons, grâces à Dieu — ne peuvent, malgré leurs efforts, conduire la barque à bon port, n'est-ce pas dû bien souvent à ce que leurs appels réitérés n'ont pas un écho assez fidèle au sein de la population? Dans l'un comme dans l'autre cas, c'est le manque d'esprit public dans la masse du peuple qui est le premier responsable de l'influence réelle plutôt minime de notre vie nationale.

Ce défaut a des conséquences encore plus graves quand on le rencontre chez les chefs de ligne. Que de fois nous réussissons à mettre sur pied un mouvement qui donne les meilleures espérances. On sent les coeurs battre à l'unisson. L'avenir est souriant. Néanmoins, on se rend bientôt compte que tout languit, tout végète et finira en peu de temps par être une chose du passé. Faisons leur part aux circonstances irrésistibles. Mais pour être francs avec nous-mêmes ne sommes-nous pas obligés de dire qu'ici encore le manque d'esprit public joue parfois son rôle d'une manière quasi navrante? C'est lui par exemple qui permet à des élus d'accepter des candidatures ou des charges, auxquelles ils prévoient ne pouvoir faire honneur. Ou bien, quand on a accepté un poste aussi onéreux qu'il est honorifique, avec la meilleure foi et les meilleures intentions du monde, on ne fait pas les efforts nécessaires pour s'élever à la hauteur de la situation, lorsque l'on constate que l'on n'y était pas déjà, et l'on n'ose pas non plus se résigner à abandonner ce poste bien que l'on ne se sente pas en état d'être l'âme et la vie du corps que l'on représente. Dans ces deux cas encore, c'est le manque d'esprit public qui s'accuse. Qu'il se rencontre dans les chefs ou dans la masse du peuple, ce défaut a comme conséquence inévitable le manque de vie, le manque d'entrain, le manque de persévérance et d'efficacité dans le travail collectif. C'est une vérité que l'on ne saurait faire disparaître en en détournant la tête, sous prétexte qu'elle n'est ni agréable à entendre ni facile à dire. C'est un défaut que nous devons signaler à temps et à contretemps aux jeunes gens pour les engager à le faire disparaître le plus possible et le plus tôt possible parmi nous. Nous le devons, non précisément parce que nous sommes les seuls à l'avoir, ou parce que d'autres ne l'ont pas encore plus que nous, mais parce que nous sommes tenus de compenser par la qualité à ce qu'il nous manque sous le rapport de la quantité. Noblesse oblige!

Avant de formuler ces remarques, me rendant compte de leur gravité, je n'ai pas voulu me fier outre-mesure à mes convictions profondes. J'ai consulté quelques-uns de nos concitoyens les plus éminents et les plus expérimentés. Ils ont été unanimes à me dire que tel est bien le cas. Et s'il en est parmi vous qui me trouve un peu sévère à l'endroit des miens, je les invite à réfléchir tout au plus une demi-heure avec moi. Je ne doute pas que nous n'arrivions à la même conclusion.

Et qu'est-ce au juste que cet esprit public, me demanderez-vous? cet esprit dont on déplore tant l'absence dans nos rangs, dont on peut trouver un si

(Suite à la page 3)

RETRAITE FERMEES

Comme l'été dernier, les RR. PP. Trappistes de St-Norbert veulent bien nous ouvrir leur charmante solitude pour les retraites fermées.

Elles commenceront chaque vendredi soir, à 9 heures, pendant dix semaines consécutives. La première s'ouvrira le 30 juin au soir pour les membres de l'A. C. J. C.

Nous demandons à tous ceux qui ont à coeur la plus grande gloire de Dieu de se faire apôtres pour nous trouver des retraitants. Les familles et les paroisses ont tout à gagner à ce que les hommes fassent ces retraites. Plus nous aurons d'hommes surnaturels plus il y aura de bonheur dans la société. Or, rien de mieux pour former ces hommes que les retraites fermées.

Qu'on nous permette un avis pratique pour faciliter le recrutement. Qu'on veuille bien donner son nom aussitôt qu'on est décidé de faire une retraite sans attendre qu'on vienne le demander. Que les anciens retraitants au moins nous évitent la perte de temps d'aller les chercher un par un. On comprend que cela soit nécessaire pour déterminer un homme qui ne connait pas l'incomparable avantage d'une retraite fermée, mais ce n'est pas le cas pour les anciens. Nous espérons donc qu'ils enverront spontanément leurs noms et cela aussitôt que possible au

Père Lacouture, S. J.
Collège de St-Boniface.

LARRIEU:- 31 mai, Letellier, 1er juin, Ste Agathe, 4 juin, Notre Dame de Lourdes, 5 juin, St Léon, 7 juin, St Adolphe, 8 juin, St Eustache, 11 juin St Jean-Baptiste, 15 Juin, Winnipeg, (concert d'adieu)

M. DELLY

La Fin d'une Walkyrie

Feuilleton "La Liberté" No., 3

(Suite)

Elle se déclara désolée de ne pas connaître le russe, pour lire les poèmes de Cyrille. Sur quoi le jeune homme dit qu'il en avait composé quelques-uns en français, langue qui lui était beaucoup plus familière que l'allemand, et qu'il se permettrait de les faire porter au domicile de sa cousine, si elle voulait bien l'y autoriser.

Brunhilde acquiesça de bonne grâce, en ajoutant:

— Venez demain prendre le thé avec nous. Ainsi, nous pourrons causer plus longuement.

Puis elle se leva, en rappelant à son interlocuteur qu'elle désirait faire connaissance avec son autre cousin, le capitaine Vlavesky.

Boris, la danse terminée, traversait le second salon après avoir reconduit la princesse Etchef à sa place, quand il vit venir à lui Cyrille et Mlle de Halweg. En quelques mots, il fut mis au courant. Courtoisement, il baisa la main que lui tendait Brunhilde, et exprima, sans chaleur, son plaisir de voir renouer ces rapports de parenté. Puis, avec sa politesse raffinée de grand seigneur, il invita la jeune fille pour la danse qui commençait.

Celui-là était autre chose, comme danseur, que le comte Cyrille! Il était d'ailleurs renommé dans les salons de Pétersbourg, et les grandes-duchesses se le disputaient aux réceptions de la cour. Aujourd'hui, il trouvait en Brunhilde une partenaire de choix. Et ils formaient tous deux un couple superbe que les spectateurs suivaient des yeux avec un vif intérêt.

Quand l'orchestre se tut, ils s'arrêtèrent, et Boris adressa un compliment à sa danseuse.

Elle riposta vivement:

— Je n'y ai pas de mérite, avec un cavalier tel que vous! Je me sentais emportée, enlevée. Jamais je n'ai eu si parfait danseur.

Elle attachait sur lui ses yeux qu'une lueur d'enthousiasme éclairait. Il pensa:

"Elle a un regard singulier. Ce doit être une nature curieuse!"

Il lui offrit de la conduire au buffet, ce qu'elle accepta aussitôt. En prenant un sorbet, ils causèrent, passant d'un sujet à l'autre. Cette fois, c'était Boris qui faisait parler son interlocutrice, cherchant à se rendre compte de sa nature. Il avait déjà pu constater qu'elle était fort intelligente, très cultivée intellectuellement et pas le moins du monde "petite fleur bleue" ou jeune fille aux yeux baissés, quand survint M. de Stretzbach qui venait chercher sa cousine pour la danse suivante.

Elle lui déclara sans ambages:

— Vous auriez bien pu m'oublier, Wilhelm! Je causais fort agréablement avec le comte Vlavesky, et vous nous interrompez mal à propos.

Il retint une grimace de colère, en glissant un coup d'oeil furieux vers l'officier. Lourdement ironique, il riposta:

— Je ne doute pas de cet agrément, ma chère Brunhilde. Mais il ne faut cependant délaisser tout à fait les anciens cousins pour les nouveaux.

— Je vous connais depuis l'enfance, Wilhelm, vous ne m'intéressez plus.

Sur cette déclaration, Brunhilde prit le bras du baron, en adressant au capitaine Vlavesky un sourire accompagné de ces mots:

— A jeudi, voulez-vous, mon cousin? Venez vers cinq heures, et amenez le comte Cyrille. Qu'il m'apporte ses poèmes français, je les lirai avec plaisir.

Dans le cours de la soirée, Boris se retrouva près de la princesse Etschef.

Celle-ci, la mine inquiète, lui demanda:

— Est-ce vrai que cette Allemande est votre parente, Boris Vladimirovitch?

— Très vrai... Une belle personne, n'est-ce pas?

La jeune femme eut une moue de dédain.

— Oui, pas mal... Un peu trop grande... Et puis, quel goût dans sa toilette! — pour une jeune fille surtout! Cet éventail noir, cette robe jaune... est-ce assez allemand?

— Je vous le concède. Néanmoins, Mlle de Halweg est très grande dame. Et c'est, en outre, une femme intelligente.

La princesse eut un rire forcé.

— Etes-vous donc déjà en admiration devant cette Walkyrie?

— Une Walkyrie?... Oui, c'est bien cela, en effet. Votre jalousie l'a parfaitement désignée, Catherine Pavlowna.

Elle essaya de protester:

— Je ne suis pas jalouse de cette Allemande!

— Non! pas du tout! Vous ne l'êtes jamais, d'ailleurs, n'est-ce pas, Catherine?

Il souriait avec une raillerie légère, en attachant sur le fin visage de blonde ses yeux superbes dont le charme fait d'énigme et de volonté impérieuse avait tant de pouvoir sur les coeurs féminins.

Elle murmura, les lèvres tremblantes:

— C'est que je sais bien qu'un jour ou l'autre... bientôt, peut-être, vous me laisserez là... vous m'oublierez...

Les sourcils de l'officier se rapprochèrent. Si égoïste que fût devenu Boris, grâce à l'éducation reçue et aux adulations féminines qui avaient complété l'oeuvre maternelle, il lui déplaisait de faire souffrir. Certes, cette considération ne l'avait jamais arrêté quand il s'agissait de contenter quelque caprice, mais il eût aimé à ne pas ressentir le léger remords qui l'impressionnait assez désagréablement, quand il savait qu'on pleurait à cause de lui.

Or, la princesse Catherine subirait ce tort, un jour ou l'autre. Il n'avait pas assez de fortune pour se permettre d'épouser cette jeune femme, très élégante, accoutumée à une existence luxueuse et mondaine, et n'apportant que des biens fort diminués par les prodigalités du défunt prince. D'ailleurs, son coeur était trop calme, à l'égard de la jolie veuve, pour lui inspirer même l'idée de ce mariage, qu'il eût tout le premier qualifié de folie, dans sa situation et surtout étant donnés ses goûts et son désir de restaurer l'existence fastueuse d'autrefois.

Avec ce fonds de loyauté qui existait en lui, Boris avait pris soin de ne pas entretenir chez la princesse d'illusions à ce sujet. Mais elle était trop ardemment éprise pour se résigner par avance à l'oubli, et, parfois, elle laissait voir son inquiétude, bien qu'elle connût le déplaisir qu'il en éprouvait.

Comme de coutume, cette fois encore, il parut ne pas avoir entendu, et mis la conversation sur un autre terrain.

En quittant un peu plus tard la demeure de Mme Sternof, dans l'automobile de son cousin, Cyrille demanda:

— Eh bien! que dis-tu de notre cousine allemande? Boris, qui songeait, le menton sur sa main, répliqua:

— Toi-même, qu'en penses-tu?

— Elle est remarquablement belle!

— Oui... et peu banale, au point de vue intelligence. Mais son regard est à étudier.

— Son regard?... Oui, c'est vrai, il est... Je ne trouve pas le mot.

— Inquiétant. Et le sourire aussi. Cette femme, sous l'empire de quelque passion, doit être capable de tout.

— Oh! Boris, tu vas trop loin!

— Il est possible que je me trompe, mais ces yeux-là ne me vont guère!

— Ils sont beaux, cependant!

— Beaux... c'est selon les goûts. Moi, ils ne me plaisent pas. Quant au baron de Halweg, il me paraît un de ces Allemands retors dont il faut se défier d'autant plus qu'ils prennent des airs de chattemite. Qu'est-ce qu'il vient faire ici? Chercher à surprendre quelqu'un de nos secrets nationaux, comme tant de ses compatriotes?... Soi-disant, il veut faire connaître la Russie à sa fille. Hum!... Enfin, pour conclure, ils ne m'inspirent pas dès l'abord une sympathie exagérée, nos cousins de Prusse, et je souhaite que leur séjour ici ne se prolonge pas, car il me déplairait de renouveler la visite que nous devons leur faire jeudi sur leur invitation.

II

Une barrière de bois pourri, toute grande ouverte... une allée de très beaux arbres envahis par les plantes parasites, un sol défoncé, horriblement boueux... de chaque côté de l'allée, des champs mal labourés, dont certaines parties restaient même en jachère.

Tel fut le spectacle que vit Boris, quand, vers la fin d'un après-midi d'avril, l'automobile dans laquelle il avait effectué le voyage s'arrêta à l'entrée du domaine de Marniew.

Le jeune homme était d'assez méchante humeur. Sa voiture avait dû passer par des chemins affreux; en outre, des paysans stupides avaient donné des indications si peu compréhensibles, que deux fois le chauffeur s'était trompé de route. Le comte atteignait ainsi le but plus tard qu'il ne l'aurait voulu. Car, ayant décidé de se présenter à l'improviste, pour mieux saisir au naturel sa pupille en perspective, il n'avait pas prévenu de son arrivée... Et voici qu'il voyait devant lui cette allée, pire que toutes les routes déjà parcourues, bourbier innommable que le chauffeur considérait avec consternation.

Boris dit entre ses dents:

— C'est du joli! Elle se vendra cher, la propriété, si tout le reste est entretenu à l'avenant!

Le chauffeur gémit:

— Il va falloir passer là, Excellence?

— Eh! oui, mon garçon! Il n'y a pas moyen de faire autrement.

L'allée était longue, et le trajet parut interminable à Boris. En dedans, le jeune officier maugréait contre l'incurie du défunt propriétaire et se demandait en quel état de dégradation allait lui apparaître le logis.

Il le vit enfin, au delà de ce qui avait été une large pelouse et ne représentait plus qu'un terrain défoncé, sur lequel s'étalaient quelques plaques d'herbe.

C'était une grande construction grise, lézardée, d'aspect assez important. Le soleil couchant jetait des reflets roses sur les fenêtres, dont quelques-unes étaient ouvertes. Un vieux cheval, très efflanqué, broutait l'herbe devant le logis. Il leva la tête, regarda l'automobile qui arrivait, puis se remit philosophiquement à son repas.

Boris sauta à terre et alla frapper à la porte principale, élevée au-dessus de quelques marches. Mais aucun bruit ne se fit entendre. La maison semblait déserte. Ayant renouvelé plusieurs fois sa tentative, sans résultat, le comte résolut de chercher ailleurs une autre entrée.

Il contourna la vieille demeure et atteignit ainsi une cour sur laquelle donnaient les communs. Là encore, même silence, même solitude.

Boris pénétra dans une vaste cuisine, où s'étalait le plus parfait désordre. On n'y voyait aucun préparatif de repas, bien que l'après-midi fût très avancé.

Le jeune homme appela plusieurs fois, sans obtenir de réponse. Alors, par un couloir, il gagna une autre pièce, la salle à manger sans doute, à en juger par la grande table qui en occupait le milieu. Mais d'autres meubles adaptés à cette destination, on ne voyait trace, en dehors d'une vieille armoire d'aspect très ordinaire.

Boris pensa:

"Voilà qui commence à n'être pas drôle! Quelqu'un... cependant, doit bien habiter là d[illegible]"

Un aboiement [illegible] entendre à ce moment. Boris eut un geste de satisfaction, et revint à la cuisine.

Au moment où il y entrait, un chien surgissant de dehors, s'élança vers lui avec un aboiement sourd. Le comte, pour éviter d'être mordu, lui allongea un maître coup de pied, qui envoya la bête hurlante au milieu de la pièce.

Un cri de douleur et de colère retentit.

Dans la cuisine se précipita une petite créature aux yeux étincelants, qui tendait le poing vers Boris. Une voix étranglée cria:

— Vous l'avez tué!... vous l'avez tué!

Puis l'arrivante se jeta à genoux près du chien, qu'elle entoura de ses bras, tandis que ses lèvres se posaient sur la tête hirsute de l'animal qui geignait doucement.

Boris l'enveloppa d'un coup d'oeil rapide. C'était une enfant toute menue, vêtue d'une jupe courte — une vieille jupe qui s'associait, comme aspect, au petit caraco déteint couvrant le buste frêle. Les pieds, très petits, étaient nus dans des sortes de scandales usées. Sur le dos, des cheveux bruns aux étranges reflets cuivrés tombaient en deux nattes rattachées ensemble par une ficelle rose, tandis qu'autour du visage ils s'ébouriffaient de façon plus pittoresque qu'ordonnée.

Quelque petite servante, dont la tenue donnait une idée peu avantageuse de ce que devait être celle de cet intérieur.

Boris, fort impatienté, s'avança de quelques pas en disant d'un ton bref:

— Laisse ce chien, qui n'a pas grand mal, et va prévenir la comtesse Verenof que son cousin le comte Vlavesky souhaite lui parler.

La fillette se redressa sur ses genoux, et l'officier vit se fixer sur lui de magnifiques prunelles sombres, qui exprimaient plus de colère que de surprise.

— Le comte Vlavesky?... le cousin de grand-père?... Eh bien! vous êtes un méchant homme, et je vous déteste!... et je ne veux pas être votre cousine, moi!

Une exclamation s'échappa des lèvres de Boris.

— Que dites-vous?... Est-ce que... vous êtes la petite-fille du comte Verenof?

— Oui, Anouta Ivanovna... Allez-vous-en! Je ne veux pas que vous restiez ici!... Mon pauvre Rik!

Et, de nouveau, elle s'inclina pour caresser le museau du chien.

Boris pensa, non sans effroi:

"Eh bien! elle est présentable, ma pupille!... Je n'ai qu'une chose à faire c'est de filer de cette baraque. S'occupera qui voudra de cette petite sauvageonne."

A ce moment, un pas lourd se fit entendre au dehors. Sur le seuil de la cuisine apparut une grande femme osseuse, qui portait à son bras un lourd panier plein de légumes. Ses cheveux gris s'échappant en mèches désordonnées d'un bonnet noir poussiéreux, sa jupe effilochée pendant à droite, déchirée, le tablier de toile bise fort sale entourant sa taille anguleuse — tout cela n'était pas pour donner à Boris meilleure opinion du logis et de ses habitants.

Cette peu avenante personne s'arrêta net, visiblement stupéfaite à la vue de l'étranger.

Elle demanda d'un ton rogue:

— Vous désirez?...

Boris dit avec une sécheresse hautaine:

— Je suis le comte Vlavesky, et je viens voir la petite-fille du comte Verenof, mon cousin.

— Le comte Vlavesky!... Ah! pardon, Excellence!... Aniouta Ivanovna, que faites-vous là? Avez-vous salué Son Excellence?

La grande femme, subitement transformée, s'inclinait, très empressée, grimaçait un sourire qui découvrait des dents jaunes et brisées.

Aniouta se leva d'un bond, les yeux brillants.

— Le saluer!... Je ne veux même pas le regarder! Il a donné un coup de pied à Rik, et il a manqué le tuer!

— Le beau malheur! Ça aurait fait une sale bête de moins!... Excellence, je suis désolée! Mais on ne peut en venir à bout! J'y ai perdu mon temps. Que Votre Excellence me permette d'appeler mon mari...

Et, se détournant, elle cria vers le dehors:

— Piotre!... Piotre!

Après quoi, ayant posé à terre son panier, elle reprit, s'adressant à Boris avec une obséquieuse déférence:

— Votre Excellence veut-elle se retirer au salon? Mon mari va venir... Il était depuis longtemps le régisseur du comte Verenof, et c'est à lui que notre vénéré barine avait donné la charge de prévenir les membres de sa famille, après sa mort. Il s'est acquitté aussitôt de cette tâche...

Tout en parlant, la femme conduisait Boris hors de la cuisine. Quant à Aniouta, elle avait délibérément tourné le dos à son cousin.

Le salon était une grande pièce à trois fenêtres, décorée de boiseries jadis gris perle, déplorablement sales maintenant. Au plafond, en plusieurs endroits fendu, se voyaient quelques traces de peintures dans le genre du dix-huitième siècle. Des chaises dépareillées, une table en acajou, boiteuse, une bibliothèque remplie de paperasses et de vieux livres composaient tout le mobilier.

La femme laissa là Boris et s'en alla à la recherche de son mari.

Le comte s'empressa d'ouvrir une des portes vitrées afin que l'air vînt chasser l'odeur de moisi, la fraîcheur humide de cette pièce. Et il demeura sur le seuil, regardant vaguement le parterre... ou plutôt le reste de parterre qui s'étendait devant lui, abandonné, retournant à l'état de nature.

Il était fort perplexe. Qu'allait-il faire au sujet de cette enfant? Il lui paraissait absolument impossible de s'occuper d'une aussi désagréable petite personne. Cette descendante des nobles Verenof n'avait, de toute évidence, reçu aucune éducation! elle n'était qu'une paysanne, et déjà, à son âge, il devait être trop tard pour essayer de la transformer... D'autre part, si elle n'avait pas de quoi vivre, il faudrait bien qu'il assurât son existence. Elle pourrait peut-être trouver à se loger chez quelqu'un du village, où il payerait sa pension.

A ce moment de ses réflexions, l'attention de Boris se porta vers un point du jardin où passait une petite créature aux pieds nus, qu'un affreux [illegible] gris aux longs poils suivait sur les talons.

C'était Aniouta. Machinalement, Boris remarqua sa démarche légère, harmonieuse, et la courbe charmante des épaules sous le caraco trop étroit.

Derrière lui, une voix onctueuse murmura:

— Excellence, pardonnez-moi.

Le comte se détourna. Un homme se tenait là, petit, fluet, très chauve, le teint et le nez volumineux. Ce personnage portait des vêtements crasseux, et abritait ses yeux pâles derrière des lunettes à lourde monture.

Boris demanda:

— Qui êtes-vous?

— Piotre l'[illegible], Excellence, régisseur du défunt comte Verenof... et tout au service de Votre Excellence.

Du premier coup d'oeil, le personnage déplut à Boris. Le regard avait une expression sournoise, et l'échine s'inclinait trop bas.

Brièvement, le comte lui adressa quelques questions, relativement à la maladie et aux affaires du défunt. Piotre lui confirma ce qu'avait annoncé le notaire: le domaine, dont les meilleures terres avaient déjà été vendues par le comte Michel, se trouvait entièrement hypothéqué, de telle sorte qu'Aniouta ne retirait rien de la succession.

— Pas un rouble, Excellence!... Ah! c'est une triste chose! Je le disais au barine. Mais l'âge l'avait rendu un [illegible]...

Boris interrompit:

— Je crois qu'il l'a toujours été.

— Hélas, oui, Excellence!... Mais avec la vieillesse, c'était pire. Depuis longtemps, il ne s'occupait plus de rien, et, quand j'essayais d'obtenir qu'on fît valoir un peu le domaine, il répondait: "A quoi bon? Je ne veux pas qu'on m'ennuie avec toutes ces questions."

— Il ne pensait donc pas à l'avenir de sa petite-fille?

— Lui, Excellence?... Il ne se souciait pas plus d'elle que si elle n'eût pas existé.

— Vraiment?... Lui a-t-il fait donner au moins quelque éducation?

— Il y avait ici, jusqu'à l'année dernière où elle est morte, une vieille demoiselle, Lioudmila Stepanovna Oudourtae, qui avait été l'institutrice de la comtesse Olga, femme de notre jeune barine Ivan Michaïlovitch. Ce fut elle qui instruisit la petite fille, à sa manière, car elle était fort originale.

— Est-ce aussi cette personne qui a fait l'éducation de la comtesse Aniouta, qui lui a enseigné à s'habiller comme une paysanne misérable?

Le régisseur eut un petit sourire obséquieux.

— Ah! Excellence, c'est déplorable en effet! Et la faute en est bien à Lioudmila Stepanovna. Parce que l'enfant était d'[illegible], elle imagina de la faire vivre comme nos petites paysannes, nu-pieds, toujours à courir dans les champs. La barine y prit goût, et ne voulut plus changer d'existence.

— Mais son institutrice aurait pu l'y obliger?

— Elle! Mais elle n'avait pas d'autre volonté que celle de son élève! C'étaient deux têtes dans le même bonnet, si Votre Excellence me permet l'expression.

Ici, en baissant un peu ses paupières molles, Piotre ajouta d'un ton [illegible]:

— J'ai le regret de dire que notre petite barina aime à mener les gens, et que nous avons eu, Marpha et moi, beaucoup de peine avec elle, dès que nous voulions résister à ses caprices. Aussi ne nous a-t-elle pas en grande sympathie, comme Votre Excellence peut le penser. Mais nous n'avons cessé quand même de l'entourer de notre plus grand dévouement, sans attendre de reconnaissance.

Là-dessus, Piotre se tut, en jetant sournoisement un coup d'oeil sur l'impassible visage du comte Vlavesky.

Boris dit froidement:

— Demain, je prendrai une décision à son sujet. Faites-moi préparer pour ce soir une chambre et un repas. Il faudra aussi garer l'automobile, et loger le chauffeur.

— Ce sera facile, Excellence... Je vais prévenir ma femme... Votre Excellence désire-t-elle autre chose, en attendant?

— Non, rien.

Et, lui tournant le dos, Boris franchit le seuil de la porte vitrée, pour s'engager dans le jardin.

Cet obséquieux personnage au regard fuyant lui répugnait. Il songeait: "Je comprends la petite Aniouta, qui ne l'aime pas. Et si elle a dû vivre près de ces deux individus, je la plains, pauvre enfant!"

A cette idée, il se sentait tout à coup un peu de sympathie pour l'enfant délaissée de son aïeul, livrée à une institutrice bizarre et à des serviteurs tels que ceux-là. Il convenait en ce cas d'être indulgent pour une pauvre créature bien innocente de ce manque d'éducation. On la mettrait dans un institut bien choisi, et si la nature était bonne, il ne serait peut-être pas trop tard pour la réformer.

En songeant ainsi, Boris s'avançait à travers le parterre. L'herbe couvrait les allées, une lèpre noire envahissait les statues dégradées, qui se dressaient encore près des bosquets. De grands buis, jadis taillés, demi-morts aujourd'hui, élevaient leur squelette de branches dépouillées dans la claire lumière de ce couchant d'avril. Partout, l'abandon, la ruine... Et ce misérable héritage ne reviendrait même pas à la descendante des comtes Verenof. Piotre l'avait dit, elle n'aurait absolument rien, pas un rouble!

"Une lourde charge!" pensa Boris. Mais nous ne pouvons la repousser... Quel triste sire que ce Michel Verenof!"

L'extrémité du parterre finissait en terrasse. Une balustrade de pierre noire, effritée, la terminait, et un escalier aux marches brisées conduisait à un petit parterre intérieur décoré d'un bassin rond où l'eau croupissait à l'ombre des vieux arbres d'alentour.

Boris s'accouda contre la balustrade et aussitôt une lueur d'intérêt parut dans son regard.

Presque au-dessous de lui, un peu à gauche, sur un banc de pierre, Aniouta était assise, caressant la tête hirsute que le chien appuyait sur ses genoux. Un reflet de soleil couchant arrivait jusqu'au petit visage penché, enveloppait la chevelure dont, à ce moment surtout, Boris remarquait la nuance étrange et superbe. La fillette restait immobile, les paupières mi-closes, ses longs cils foncés battant [illegible] sur la joue délicate... Et [illegible] le comte Vlavesky [illegible] des larmes qui glissaient lentement.

Il se sentit ému de pitié. Pauvre petite créature, elle se demandait, sans doute ce qu'elle allait devenir? Sa première rencontre avec son cousin lui avait évidemment laissé une impression pénible... C'était à lui de l'effacer, le mieux possible.

Vivement, il descendit les vieilles marches de pierre et s'avança vers Aniouta.

Le chien se détourna, gronda... mais, se souvenant sans doute, il ne bougea pas.

Quant à sa jeune maîtresse, elle s'était brusquement levée. Rouge d'indignation, elle attachait sur l'arrivant des yeux brillants à la fois de larmes et de colère.

— Allez-vous-en!... Vous venez encore le battre?... Allez-vous-en!

— Non, Aniouta, je ne toucherai pas à votre chien. Mais je veux vous parler, ma chère enfant.

— Pourquoi [illegible] comme cela? Vous ne me connaissez pas!

— Mais je sais que vous êtes ma cousine, et je désire beaucoup vous mieux connaître.

Les beaux yeux noirs ne s'adoucissaient pas. Aniouta avait saisi le chien par son collier, en un geste de protection, et continuait de regarder le jeune homme avec un ressentiment mêlé de méfiance.

Boris s'approcha d'elle, en disant d'un ton d'autorité:

— Allons, asseyez-vous, Aniouta, et écoutez-moi.

Elle obéit machinalement, cédant à l'impérieuse injonction du regard de Boris.

Il s'assit près d'elle et prit sa main — une fort jolie petite main brunie par le grand air, comme l'étaient les bras charmants sortant des manches courtes, et aussi le délicat visage au teint mat, où les yeux sombres semblaient occuper la plus grande place.

Aniouta eut un mouvement de recul. Mais Boris la retint, en disant avec un sourire:

— Je ne vous laisserai pas échapper, petite cousine, je vous en avertis. Il faut m'écouter... Soyez raisonnable. Il me semble pourtant que je n'ai pas l'air si terrible?

La fillette ingénument, plongea son regard dans celui du jeune homme. Elle y lut sans doute l'intérêt qu'elle inspirait, peut-être céda-t-elle aussi inconsciemment, à l'attrait charmeur de ces yeux qui la considéraient avec une autoritaire bonté... Son petit visage crispé se détendit, sa main cessa de vouloir échapper à celle de Boris. D'un ton hésitant, elle répondit à la question du comte:

— Non... Mais vous avez fait mal à mon pauvre Rik.

— Il paraissait fort disposé à me mordre, Aniouta.

— Oh! il l'aurait fait certainement!

Boris ne put s'empêcher de rire à cet aveu ingénu.

— Vous voyez donc que j'avais raison.

Aniouta soupira, l'air perplexe.

— Je ne sais pas... Certainement, j'aurais été bien désolée que Rik vous eût mordu... bien désolée, je vous assure.

Elle levait sur Boris ses yeux où cette fois toute rancune, toute méfiance avaient disparu. Ils étaient merveilleusement beaux, ces yeux-là, veloutés, profonds, et reflétant une âme si jeune, si pure, délicieusement enfantine encore!

(A SUIVRE)



A la gloire de Dollard

(Suite de la page 1)

beau modèle chez Dollard des Ormeaux et ses compagnons, et qui est maintenant, et, peut être encore plus dans un avenir prochain, d'une nécessité si pratique pour nous?

Ne nous aventurons pas ici dans les hautes spéculations des sociologues de profession. Ce serait sans doute plus savant et plus intéressant, à certain point de vue, mais ce serait peut-être un peu aride pour une fête qui est plutôt toute d'enthousiasme. Au lieu de nous adresser à la philosophie et à la raison toutes pures, parlons, si vous le voulez bien, le langage du sens commun. Ce sera plus court, plus vivant et, peut-être, tout aussi sûr.

Commençons par un exemple. Qu'appelle-t-on avoir l'esprit financier? N'est-ce pas que cet esprit suppose deux choses et en est comme la résultante? une lumière dans l'intelligence et un amour dans la volonté? Pour avoir l'esprit financier, il faut avant tout avoir la connaissance des finances. A l'inclination naturelle et au talent inné, il faut joindre l'étude et la réflexion. Il faut voir son but et les moyens d'y arriver. Il faut voir clair. C'est la lumière. Il faut de plus vouloir cette fin et ces moyens. C'est l'amour. Cet amour tout naturel qu'on puisse le supposer peut toujours se développer et grandir par la considération répétée des avantages de la richesse et les efforts habituels pour se mettre en état d'en jouir. Cet amour alors qu'il est assez grand, non seulement ébranle la volonté, mais il la confirme dans ses résolutions et la soutient dans ses efforts. Cette lumière et cet amour forment l'esprit financier. Ainsi parle le sens commun.

Si on y réfléchit un peu attentivement, on voit que cette règle s'applique à toutes les branches d'activité humaine qui requièrent ce que l'on est convenu d'appeler un "esprit". De même qu'il faut à l'esprit financier une lumière et un amour particuliers, il faut également ces deux éléments à l'esprit éducateur, à l'esprit sacerdotal, à l'esprit de sa profession chez le juge, le médecin, l'avocat, le policier, et que sais-je. Ainsi en est-il de l'esprit public. Pour l'avoir, il faut d'abord bien comprendre ce qui constitue le bien public véritable, et, parmi tous ceux qui sont possibles, quels sont ceux qui jouissent d'une importance majeure et quels sont les moyens d'arriver aux uns et aux autres. C'est la lumière pour l'intelligence. Il faut encore que la volonté se mette en branle, s'oriente vers le bien possible et fasse usage des moyens qui sont à sa disposition. C'est l'amour.

Si nous voulons travailler pour le bien public — et nous verrons bientôt que nous le devons — comment donc par bien nous mettre dans l'esprit qu'il ne saurait y avoir de véritable action publique, parce qu'il ne saurait y avoir ni amour, et par conséquent, ni esprit public, sans une connaissance préliminaire.

C'est un vieil axiome qui n'a rien perdu de sa force et de sa vérité avec l'âge, que nous ne pouvons rien désirer ni rien accomplir de ce que nous ignorons. "Ignoti nulla cupido" ou bien encore "nihil volitum quin praecognitum". Deux exemples serviront à illustrer ces principes scolastiques. Nos pères ne désiraient pas faire usage du téléphone parce qu'ils en ignoraient même la possibilité. Il n'y a guère plus de quelques semaines, peu de gens dans notre province avaient la passion de la radiophonie, cette merveilleuse invention capable de charmer à un si haut point le repos des travailleurs comme les ennuis des désoeuvrés. On ne désirait pas de radiophone parce que l'on ignorait encore son invention et son usage pratique.

Dans l'ordre public, comme en tout autre, les électeurs aussi bien que leurs représentants, les chefs qui doivent guider aussi bien que la masse qui doit emboîter le pas à leur suite, ne sauraient guère rien faire qui vaille, sans avoir l'amour nécessaire à l'esprit public, et cet amour n'est pas possible sans une connaissance suffisante de ce qui constitue le bien commun, des divers degrés qu'il comporte et des moyens qui y conduisent.

L'objet de cette connaissance varie avec les mille et une circonstances dans lesquelles chacun peut se trouver. Il ne m'appartient pas en ce moment d'entrer dans ces détails. Il est cependant certaines règles générales qui peuvent servir de direction pour tout ce qui est de l'ordre concret et pratique. Essayons d'en formuler quelques unes des plus importantes.

La première vérité à admettre c'est que comme homme et encore plus comme chrétien, nous sommes tenus de sortir de nous-mêmes et de faire rayonner notre action autour de nous. On ne saurait le nier sans contredire et sa raison et sa foi.

L'une et l'autre le proclament. Dans l'ordre public, aussi bien que dans l'ordre privé, servir Dieu est la fin dernière de toute notre activité. C'est là l'"unum necessarium", l'unique nécessaire dont parle l'Evangile, la fin dernière, le bien suprême par excellence. Mais en deçà de cette fin dernière, de ce bien suprême, il y a ce que l'on appelle des fins intermédiaires. On les appelle "fins", parce que c'est en elles que se terminent plus ou moins immédiatement nos actions; on leur donne encore le nom d'"intermédiaires", parce qu'elles se rapportent à une autre fin jusqu'à ce qu'elle ait atteint la fin ultime ou la fin dernière. Ces fins intermédiaires n'en sont pas moins de véritables biens, parce qu'elles nous conviennent et nous perfectionnent. Elles sont aussi, et c'est ce qu'il importe de remarquer, les grands moyens que la Providence a mis à notre disposition pour nous permettre de travailler à l'oeuvre de notre salut.

Or, ces biens que sont les fins intermédiaires se divisent en deux grandes catégories. Il y a les biens personnels qui nous conviennent en tant qu'êtres privés. Il y a aussi les biens communs qui nous conviennent en tant qu'êtres sociables.

Les biens personnels, parce qu'ils nous sont plus immédiats et nous touchent de plus près, nous frappent davantage et nous attirent au point de nous faire perdre de vue souvent les biens communs. Pourtant les biens communs n'en sont pas moins nôtres, réels et obligatoires. Ils sont nôtres car ils appartiennent à un tout dont nous faisons partie, ils sont réels, puisque les perfections d'un tout rejaillissent forcément sur les parties dont il se compose, ils sont obligatoires parce que Dieu nous a faits avec une nature sociable et que l'ordre voulu dans la société par sa Providence ne saurait exister sans une solidarité théorique et pratique véritable.

Si donc nous voulons vivre une vie pleinement humaine et pleinement chrétienne, si nous voulons faire notre devoir en tant qu'êtres sociables aussi bien qu'en tant qu'êtres privés, nous ne saurions nous cantonner dans un égoïsme étroit pour soigner exclusivement nos petits intérêts personnels et jouir de tous les avantages de la société, grande ou petite, dont nous faisons partie librement ou nécessairement, en laissant à autrui la plus grande somme possible à faire des sacrifices nécessaires au bien commun. Sous une forme ou sous une autre, nous devons faire tout en notre pouvoir pour rendre à la société les services qu'elle a droit d'attendre de nous, étant donné que nous sommes ce que le Créateur nous a faits. C'est l'ordre voulu de Dieu. Telle est la première vérité dont la connaissance s'impose à l'esprit public.

Ces services nous les rendrons dans la mesure que nous en admettrons une autre. C'est que toute collectivité humaine pour naître à la vie sociale et vivre normalement cette vie, a besoin de s'appuyer sur la vérité, la justice et la charité comme sur trois piliers indispensables. Ces vertus, qu'on les considère dans l'ordre naturel ou dans l'ordre surnaturel, sont les trois vertus sociales par excellence. Sans elles on peut tout au plus avoir une caricature de société humaine, une juxtaposition ou une agglomération quelconque, jamais une société digne de ce nom, car sans ces vertus il ne saurait y avoir entre les hommes de véritables liens moraux.

Toute société exige en effet l'union des esprits par la conformité des jugements et l'accord des volontés. Comment cette union et cet accord seraient-ils possibles sans ces trois vertus?

La vérité! C'est elle en tant que doctrinale et historique qui arrête et détermine le jugement de l'intelligence. Tant qu'on ne l'a pas, l'esprit vacille à droite et à gauche [illegible] à l'aventure. Impossible dans ces conditions que plusieurs intelligences s'entendent. L'histoire des variations protestantes est là du reste pour l'attester. C'est encore la vérité morale qui manifeste la sincérité des conventions et le but que l'on poursuit, qui engendre la confiance mutuelle et rend ainsi possible l'union des volontés.

Née sous les heureux auspices de la vérité, nulle société ne saurait se maintenir longtemps dans l'existence

sans la justice. L'ordre qu'implique toute société est fondé sur les droits respectifs et réciproques de ses membres. C'est la justice qui veille à la sauvegarde de ces droits. S'agit-il des droits individuels, de ceux qui se fondent sur ce que les théologiens moralistes ont appelé l'égalité de quantité, comme la chose a lieu dans le commerce et l'échange des biens matériels? C'est la justice dite commutative qui y voit. S'agit-il des droits communs ou sociaux, qui s'appuient sur ce que l'on a appelé l'égalité de proportion, comme sont les droits des gouvernants à l'obéissance des subalternes, des citoyens qui s'imposent par leur connaissance, leurs aptitudes et leur dévouement, aux fonctions publiques; des membres bien méritants de la société, aux récompenses, aux honneurs et à la reconnaissance; des faibles, à la protection; de ceux qui détiennent l'autorité, à punir les coupables. S'agit-il de ces droits, dis-je? c'est la justice distributive qui y pourvoit. Plus élastique que la justice commutative, cette justice distributive est cependant d'une importance capitale pour le bon ordre dans la société, si bien que Léon XIII a écrit dans une de ses lettres encycliques que chez les gouvernants, le "devoir qui domine tous les autres, consiste à avoir soin de toutes les classes de citoyens en observant rigoureusement les lois de la justice distributive."

Enfin le rôle de la justice se tempère et se complète par celui de la charité. Par elle l'accord des volontés est porté bien au-delà du strict dû." Cette loi de la charité mutuelle, qui est comme le couronnement de la loi de la justice, a dit encore Léon XIII, ne nous ordonne pas seulement d'accorder à chacun ce qui lui est dû et de n'entraver l'exercice d'aucun droit; elle nous commande encore de nous rendre de mutuels services, non de paroles et de bouche, mais en action et en vérité... Ainsi la justice et la charité, étroitement liées entre elles, sous la loi juste et douce du Christ, maintiennent dans un merveilleux équilibre l'organisme de la société humaine, amènent chacun des membres de cet organisme à concourir au bien particulier et au bien commun.".

Une troisième catégorie de connaissances tout aussi nécessaires à l'esprit public et d'une importance pratique capitale c'est que nous tâchions de nous rendre compte autant que possible du caractère particulier, de l'objet, des moyens propres à chacune des sociétés dont nous faisons partie.

Sans ces connaissances, impossible de juger si une société est bonne ou mauvaise, si nous devons en faire partie ou si nous devons en sortir, comme de connaître quelles sont, parmi celles qui nous entourent, celles auxquelles nous devons accorder nos préférences. Et lors même que nous sommes certains qu'une société est bonne, excellente même, comme il y a toujours en tout groupement humain des gens plus ou moins renseignés, ou plus ou moins bien intentionnés, des esprits plus ou moins droits, d'autres qui sont naturellement faux ou faussés par une éducation défectueuse ou par l'influence qu'exercent sur le jugement une volonté perverse ou des préjugés invétérés, il faut avoir une somme de connaissances [illegible] considérable si nous voulons répandre la lumière autour de nous, et prendre dans n'importe quelle association, une part active au [illegible].

Ce sont là choses si évidentes qu'elles paraissent élémentaires. A la simple réflexion, et tant que nous restons dans la région des principes, nous n'avons guère de difficulté à considérer comme déraisonnables, l'attitude et la conduite de ceux qui font partie d'une organisation sociale ou politique, qui ont à coeur de concourir au bien commun par son entremise et qui ne s'occupent guère de connaître la fin que poursuit cette organisation et les moyens dont elle fait usage. Puissions-nous juger aussi sainement et avec autant de facilité et d'indépendance d'esprit, lorsqu'il s'agira de nous-mêmes, lorsqu'il s'agira de pratique quotidienne de la vie.

Enfin, sans vouloir épuiser le sujet, je me permettrai d'indiquer encore une dernière catégorie de connaissances essentielles à l'esprit public. Le bien, pas plus public que privé ne se fait pas dans l'abstrait. Pour l'accomplir, il ne faut point perdre de vue la région supérieure des principes, sans doute, mais il faut descendre jusqu'au terre-à-terre des réalités. Quelles que soient vos ambitions, mes jeunes amis, si nobles et si généreuses que vous puissiez les supposer, pour réaliser une partie de vos rêves, il vous faudra forcément prendre contact avec les circonstances dans lesquelles vous vous trouverez et vous y plier dans la mesure du possible. C'est la gloire des diplomates à haute envergure, de ceux qui rendent de réels services à l'Eglise et à l'Etat, de savoir sans manquer aux principes, s'adapter aux circonstances des personnes, de temps et de lieux, exploiter tout ce qu'il y a de bon dans le coeur humain pour orienter le plus d'énergie possible vers le bien. Quand donc dans la pratique, il est impossible de viser à la perfection absolue, il faut savoir se rallier à la perfection relative. C'est la nécessité la plus ordinaire.

Mais pour se rendre un compte exact jusqu'à quel point il est nécessaire de ne pas urger la rigidité des principes, permettre ou tolérer ce que l'on n'approuve pas, savoir, en un mot de quelle manière dresser ses batteries et ajuster son tir, il faut avoir une connaissance intime de son milieu. C'est l'acquisition au plus haut degré possible de cette connaissance que nous ne saurions trop recommander à tout le monde, surtout aux jeunes. Plus la situation dans laquelle doit se faire l'action publique est complexe, plus sont nombreux les éléments nationaux et religieux qui se coudoient dans une société, plus nombreux et variés sont les besoins qui s'y font sentir, plus rapide est l'évolution d'un pays, et plus ont doit avoir un esprit alerte, avide et nourri de renseignements et de lumières pour pouvoir prendre une direction dans la vie publique, faire leur juste part au possible et à l'impossible, donner généreusement son concours aux justes initiatives et recevoir de tous les hommes de bien l'aide dont nous avons besoin nous-mêmes.

Cette classification des connaissances nécessaires à l'esprit public n'est que sommaire. Elle n'a pas la prétention d'être complète. Elle suffit cependant pour nous convaincre que leur acquisition ne saurait être affaire d'intuition. Il faut aux dispositions naturelles joindre le travail personnel et l'étude. Elle nous permet aussi de porter dès maintenant un jugement sur le nombre de personnes qui dans nos rangs remplissent cette première condition essentielle à l'esprit public.

Cependant ce n'est pas de ce côté que se trouve la pierre d'achoppement la plus fatale. S'il peut se rencontrer dans la vie des circonstances où le plus difficile soit de connaître son devoir et non de l'accomplir, ce sont là des cas exceptionnels. En général, c'est chose plus ardue de vouloir le bien que de savoir en quoi il consiste. Le poète latin a dit, il y a près de vingt siècles, cette phrase restée classique: "video meliora, proboque; deteriora sequor", je vois le bien et je l'approuve; cependant, je fais le mal. Saint Paul a exprimé la même idée en des termes presque identiques: "Non enim quod volo bonum hoc facio quod nolo malum, hoc ago", je ne fais pas le bien que je veux, je fais le mal que je ne veux pas. Ce qui revient à dire que dans l'accomplissement de son devoir, la difficulté vient non pas tant de l'intelligence que de la volonté.

La volonté humaine, comme nos autres facultés, a son objet propre: c'est le bien. Mise en face du bien suprême et parfait, elle ne peut résister à l'attrait qu'elle y trouve. Elle s'y porte nécessairement. C'est le cas des bienheureux dans le ciel en face de Dieu. Ici-bas, le Bien Suprême ne se présente pas à nous généralement dans tout son éclat, et le bien créé est toujours mêlé de quelque imperfection. C'est ce qui fait que tant que nous sommes sur terre, la volonté reste libre de se porter vers le bien que l'intelligence lui laisse voir. Bien plus, si ce bien proposé par l'intelligence est d'une acquisition difficile, si pour l'atteindre, il faut lutter contre des obstacles nombreux et considérables, ce bien perd aux yeux de la volonté sa caractéristique propre pour revêtir celle des difficultés qu'il faut vaincre pour en prendre possession. Le bien perd alors de ses attraits. La volonté devient plus ou moins indifférente à son égard, quand elle ne va pas jusqu'à le fuir. C'est trop souvent le cas malheureusement lorsqu'il s'agit du bien commun.

Pour tendre au bien commun et avoir un véritable esprit public, il faut tout d'abord être amant passionné de la vérité. Cette vérité qu'il s'agisse de la vérité doctrinale, historique ou morale, l'homme de bien ne se contente pas de la rechercher quand il ne la possède pas, de la contempler et d'en jouir à son aise quand il l'a trouvée, il veut encore la propager et la répandre autour de lui. Ce n'est pas là chose facile, ni fréquente. L'empereur Théodose n'a trouvé qu'un seul Ambroise et Napoléon qu'un seul Eméry pour lui dire la vérité. On se plaint [illegible] l'abondance des préjugés, [illegible] de l'ignorance, et l'on dé[illegible] maux qui en découlent au [illegible] social et religieux; si tous ceux qui ont à coeur le bien commun, chacun dans sa sphère d'action, devenaient à leur manière des Ambroises et des Emérys, les nuages se dissiperaient en grande partie et l'on s'acheminerait vite vers un ordre meilleur. Et l'on n'oublie facilement que c'est là un véritable devoir.

"Pouvoir dire la vérité et la taire c'est encourir la colère de Dieu", disait saint Justin. "Tout homme qui garde une parole de vie et ne la donne pas, est un homme qui dans la famine garde du pain dans son grenier sans le manger, ni le donner", a dit de son côté Ernest Hello. Quel que soit notre état de vie, nous devons être dans les mêmes sentiments, si nous avons l'esprit public, puisque nous savons déjà le rôle que joue la vérité dans l'ordre public.

Il est bien vrai qu'il y a un temps pour parler et un temps pour se taire. Cette parole de l'Ecriture est toujours vraie. Et il y a aussi une manière de dire la vérité, selon les circonstances dans lesquelles on se trouve. "Il faut savoir dire la vérité, aux rois, a écrit De Maistre, quoique avec un courage timide et le sang-froid le plus respectueux en sorte que ce soit toujours la conscience qui ait l'air de parler et non la passion". Mais quel est l'homme d'un peu d'expérience, qui ne l'admettra, lors même que c'est le temps de parler, lors même que l'on prend toutes les précautions possibles pour le faire, n'est-ce pas très souvent encourir l'ire d'une certaine catégorie de meneurs et les foudres des multitudes que de se faire le défenseur intrépide de la vérité. Saint Jérôme a cessé d'être populaire à Rome du jour où il a commencé à dire des vérités désagréables aux chrétiens qui avaient cessé de vivre conformément à leur foi. La haine et l'envie de ceux, dont il dérangeait les calculs antisociaux et antireligieux l'ont poursuivi jusque dans les déserts de l'Orient où il s'était réfugié. La vérité, toute belle et toute nécessaire qu'on la reconnaisse, est chose honnie dans le monde. Il faut du courage et de l'énergie pour s'en faire l'apôtre.

Il faut encore une volonté bien trempée pour être toujours fidèle aux dictées de la justice comme l'exige l'esprit public. Le droit que respecte cette vertu et qui maintient l'ordre dans la société, est une puissance qui vient à bout de bien des ennemis quand il est défendu avec fierté, courage et persévérance. Il n'en est pas moins vrai cependant qu'il a des adversaires nombreux et terribles.

De tous temps, la force brutale a affiché contre lui ses prétentions audacieuses. Autrefois, Favorinus demandait à Adrien: "Comment un homme qui commande trente légions pourrait-il avoir tort?" Aujourd'hui l'on ne parle plus de légions, mais l'on agit bien comme si l'on ne pouvait avoir tort quand on a la majorité derrière soi. En s'appuyant sinon toujours en théorie, du moins en pratique, sur ce principe que la force prime le droit, on sabote les lois, on foule aux pieds les engagements les plus sacrés, on empiète sur le droit naturel familial et individuel. C'est contre la toute puissance des gouvernants, la tyrannie des majorités aveuglées par des campagnes de presse insidieuses et révolutionnaires, l'opinion publique qui mène le monde, qu'il faut parfois se dresser pour réclamer ses droits et ceux de ses semblables.

Le favoritisme est encore pour l'esprit public, un des ennemis les plus ombrageux et les plus farouches à combattre.

Alors que la justice distributive exige que le voteur aux urnes électorales et les gouvernants dans la distribution des charges publiques se laissent guider par l'unique désir de travailler au bien commun, dans le choix qu'ils doivent faire des candidats et des fonctionnaires, une force aveugle qui surgit des bas fonds de notre nature fait trop souvent fermer les yeux sur ce principe élémentaire de sagesse sociale. Au mépris du droit, on se laisse influencer jusqu'à disposer de postes pleins de responsabilité de façon à satisfaire avant tout une petite rancune personnelle, un sentiment d'envie, un désir de vengeance, ou à favoriser, [illegible], en puissent être les conséquences au point de vue public, ses intérêts propres ou ceux de ses parents ou de ses amis.

Au mensonge et à l'injustice, sous toutes leurs formes, joignez encore l'influence prépondérante de l'égoïsme et vous aurez une idée des difficultés qu'il faut vaincre pour arriver à avoir l'esprit public.

Je vous faisais remarquer tout à l'heure que le bien personnel nous touche de plus près que le bien public, et que par cela même il nous fait facilement perdre de vue ce dernier.

C'est le rôle de l'égoïsme. Ce rôle revêt différentes formes. L'égoïsme personnel fait perdre de vue le bien d'autrui. L'égoïsme local fait fermer les yeux sur les besoins des localités voisines, arrondissements scolaires, paroisses et municipalités. C'est sous l'influence de cet égoïsme que l'on se désintéresse si facilement des postes nouveaux et éloignés des grands centres, postes qui sont comme les avant-gardes dans la lutte religieuse et nationale. L'égoïsme provincial détourne des intérets généraux du pays; l'égoïsme national et de classe s'étudie à ne songer qu'aux intérets propres de ceux de son pays, de sa langue, de son sang, de sa race, de sa religion, de sa profession. Un politicien bien en vue de cette province nous donnait dernièrement un exemple typique de ce dernier genre d'égoïsme quand il soutenait la nécessité des écoles unilingues dans notre province afin de ne pas laisser sans leur gagne-pain toute une catégorie d'instituteurs et d'institutrices.

C'est encore de l'égoïsme que cette paresse intellectuelle qui empêche de faire les efforts nécessaires pour acquérir les connaissances proportionnées au rôle que l'on joue dans la société, et cette nonchalance qui fait que l'on se désintéresse de la chose publique, alors que pourtant le vote du premier venu a tout le poids et la valeur de celui des plus hauts représentants de l'Eglise et de l'Etat; que l'on ne prend pas la part active et éclairée que l'on devrait prendre à toutes les élections scolaires, municipales, provinciales, fédérales et autres; que l'on se tient en dehors de tout travail collectif et que l'on ne conserve d'énergie que pour critiquer et se lamenter alors que la situation est déjà compromise et qu'il est trop tard pour agir.

Quel que soit le caractère qu'il revête, l'égoïsme est toujours l'antipode de la charité, et comme tel, il est l'adversaire toujours renaissant de l'esprit public.

Mes jeunes amis, j'ai conscience de n'avoir point surchargé le tableau, et pourtant depuis longtemps vous vous expliquez comment il se fait qu'ils sont si rares parmi nous ceux qu'anime un véritable esprit public. C'est chose si difficile d'en réaliser toutes les conditions. Cependant si nous voulons vivre, si nous voulons qu'elles ne meurent pas les causes qui nous sont si chères, il faut qu'il grandisse le nombre des hommes pleins d'esprit public, il faut développer cet esprit dans nos rangs. Pour vous engager à le faire, je ne vous dis pas de fermer absolument les yeux sur tous ceux qui vous entourent. Je vous invite cependant à ne pas trop vous attarder à ce spectacle; je vous exhorte instamment à lever votre esprit et votre coeur vers le haut fait de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons. Il est inspirateur. Vous voyez là des jeunes gens de votre âge qui ont, à n'en pas douter l'intelligence et l'amour du bien commun. C'est ce qu'atteste le sacrifice suprême de leur vie. C'était à un moment décisif. Pour sauver l'existence religieuse et nationale des siens, il fallait qu'un groupe risquât tout. A ces braves l'honneur du fait accompli aux yeux de l'histoire, et, aux yeux de Dieu la récompense de leur héroïque charité. Ils ont compris; ils ont aimé, aimé d'un amour fort comme la mort. Faites de même. Des jouissances et des plaisirs qui passionnent la jeunesse de notre temps et de notre pays, prenez tout ce qui est nécessaire pour vous récréer honnêtement et développer vos forces physiques, mais guère plus. Vous êtes nés pour de plus grandes choses. Qu'une vie sérieuse, alimentée de lectures instructives et d'études adaptées à votre état vous donne une intelligence aussi parfaite que possible des grands problèmes que vous êtes appelés à résoudre par votre vote et votre influence, et qu'un travail constant, méthodique, surnaturel développe en vous l'esprit de devoir les ambitions généreuses, la fermeté de caractère qui élève la vie jusqu'au niveau des amours fortes et éclairées, grandes et nobles.

CHRONIQUE

Page Féminine

> Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

UN DEVOIR—

Généralement les mères se fient plutôt à leurs filles qu'à leurs fils pour leur venir en aide de toutes façons. C'est chose assez naturelle, bien qu'on voie des garçons se dévouer admirablement à leur mère. Ce sont pourtant des exceptions. Le jeune homme, que ses affaires appellent au dehors, est nécessairement moins prévenant à la maison, voit rarement ce qui y manque, paie sa pension, et considère que c'est assez faire. En certains cas, c'est suffisant, en d'autres, non. S'il se donnait la peine d'y voir, il s'adonnerait moins à de futiles dépenses pour apporter aux siens plus de confort.

La jeune fille, compagne habituelle de la mère, est bien vite au courant du rouage d'administration de sa famille, surtout lorsque le chef en vient à disparaître. Si elle doit travailler pour équilibrer le budget familial, elle remettra presque intégralement son salaire à sa mère. Elle aimera, certes, à avoir sa petite bourse pour ses menues dépenses, et à moins de trop grande nécessité chez elle, n'a-t-elle pas droit à cette compensation?

Voilà donc la différence entre le frère et la soeur, obligés tous deux de soutenir leur famille. Aussi, est-ce à ma grande surprise que, causant ces jours-ci à une amie, d'une pauvre veuve, mère de plusieurs enfants, j'appris que ses filles travaillaient, mais ne donnaient *presque rien* à la maison. Que font-elles donc de la balance de leur salaire? Va-t-elle à la toilette ou à d'autres extravagances? Comment peuvent-elles, en tout cas, de gaieté de coeur, se renfermer dans un égoïsme qui répugne essentiellement? L'éducation reçue y serait-elle pour quelque chose? Peut-être ne leur a-t-on pas appris à temps à penser d'abord aux autres, et serait-il trop tard pour leur inculquer les principes du sacrifice?...

Quoi qu'il en soit, il faut plaindre ces enfants dépourvues de sentiments filiaux, car, à cause de cela, leur avenir pourrait bien n'être pas tout rose... Le bonheur parfait n'est pas de ce monde. Il est cependant un bonheur relatif, une paix bienfaisante qui s'achète pour l'âge mûr, au prix des sacrifices amassés dès l'enfance. L'on doit redouter la dernière phase d'une vie dont le début a été trop facile, fleurie à souhait, débordante d'aises. Demain peut détruire tout cela, si l'on n'a le souci de prévenir le désastre, en faisant force bonnes oeuvres et sacrifices volontaires.

Jeunes gens et jeunes filles obligés à votre famille, allez-y généreusement de votre apport; c'est un placement à gros intérêt.

Jacqueline des Erables.

A LA GLOIRE DE DOLLARD DES ORMEAUX ET DE SES DIX-SEPT COMPAGNONS

Je te salue, noble et intrépide Dollard, je te salue, toi et tes dix-sept frères! Les générations passées ont chanté ton nom, la génération présente t'acclame, le coeur vibrant d'enthousiasme et de fierté. Elle marche à la lutte pour la langue et pour la foi, les yeux fixés sur toi, vaillant chevalier du Christ, indomptable défenseur de la patrie. Quand un peuple a de tels faits d'armes dans son histoire, il ne peut périr. Aux trois quarts française, née canadienne, je sens mon coeur tressaillir d'orgueil patriotique à la pensée des héros du Long-Sault. Canadiens-Français, soyez fiers de votre histoire! Arrière ceux qui rougissent de porter ce beau nom! Soyons sans peur lorqu'il s'agit de nous affirmer, de montrer notre valeur à ceux qui osent se dire la "race supérieure". Catholique d'abord, Canadien et Français toujours!

Dollard appartenait à la noblesse, tout était grand en lui, l'me, le coeur, l'esprit, ses compagnons se recrutaient parmi les différents classes de la société. Nous ne pouvons tous prétendre à être de la noblesse. Mais tous, nous devons prétendre à la noblesse d'âme... la seule grande et véritable.

Imitons ces héros, faisons du *patriotisme pratique*. Le temps n'est plus aux longs discours, à l'heure actuelle ce sont des actes qu'il faut poser! Ce n'est plus le moment de "fourrer" son drapeau dans sa poche... Si nous voulons vivre... si nous voulons grandir... affirmons-nous!

Ah! qu'ils sont beaux les héros du Long-Sault! Ils bravent tout, rien ne les fait reculer. C'est qu'ils avaient su où puiser ces trésors de force et de courage. Quel bel exemple de foi et de patriotisme pour la jeunesse canadienne! Aujourd'hui c'est pour la langue, gardienne de la foi, que nous luttons. Dieu ne demande point notre sang... aidons à gagner la victoire en payant de notre personne, de notre temps et... de notre argent. Que personne ne dise: Absent!... Ne soyons pas de ceux qui disent: A quoi bon lutter... nous sommes la minorité... Regardons Dollard et ses vaillants soldats... 18 contre 800... Ils n'ont point fui la mort, aussi sauveront-ils notre Patrie.

Honneur à eux!

JEANNE DES ORMEAUX.

La voix de la jeunesse manitobaine

Le cercle St-Norbert de Letellier et la fête de Dollard

Mercredi dernier, notre cercle enregistrait un beau succès dans ses annales. C'est l'organisation de la fête de Dollard pour les enfants de la paroisse. Il convenait, en effet, que ce fut l'A. C. J. C. qui organisât cette journée, car aucune fête patriotique n'est plus dans l'esprit de l'A. C. J. C. que celle de Dollard. Se souvenant que le premier C dans l'A. C. J. C. veut dire catholique, nos jeunes gens n'oublièrent pas de poser la grande messe en tête de leur programme, et de commencer ainsi par le commencement. Elle fut chantée par M. le Curé Jutras; le sermon de circonstances fut prononcé par M. l'Abbé Picton, vicaire qui se trouve en même temps être l'aumônier-directeur de notre cercle. Aussi son sermon fut tout vibrant de religieux enseignements et de patriotisme. "La principale leçon à tirer de cette fête et du coup d'héroïsme qu'elle commémore, dit-il, c'est la force morale, le courage puisé dans la Ste-Eucharistie". Après la communion générale des petits enfants, les membres du cercle communièrent en corps.

Pendant la cérémonie, le choeur de chant nous fit goûter trois beaux chants patriotiques "Pitié mon Dieu", "O Marie, O mère chérie, garde au coeur canadien la foi des anciens jours, et "Nous voulons Dieu".

Enfin le chant du cantique "Marie donne-nous un beau jour" exécuté par les élèves des Révérendes Soeurs qui firent les frais de la musique à cette grand'messe, et l'office religieux est terminé. Puis le temps de prendre quelques bouchés, seul, nous sépare du départ pour le terrain du pique-nique, à 4 milles du village. Vers 10 hrs et demie, tout est prêt. Les 150 et quelques enfants sont tous logés dans environ 30 automobiles. Nous devons à l'un des conducteurs de ces autos, M. Edmond Comeault, l'ingénieuse idée d'avoir réuni 17 petits garçons dans le même automobile, le sien, pour figurer les 17 compagnons de Dollard. La voiture, quoique très spacieuse, n'en demandait certes pas davantage.

* * *

La procession part, le drapeau fleurdelisé en tête, et après avoir fait une tournée dans le village, file vers le lieu tant souhaité. De loin, les travailleurs au champ aperçoivent 30 points brillants au soleil, tout épanouis de roses de Dollard, de drapeaux de ruban et de décorations de toutes sortes et escortés d'un nuage de poussière.

* * *

Aux environs de midi, tous sont au rendez-vous et le dîner commence au milieu des cris des enfants pleins de joie. Après avoir ainsi pourvu pour l'après-midi, on s'adonna aux courses et à la balle au camp. M. Albany Gallant, vice-président du cercle, qui occupait la place du président à cause de l'absence de celui-ci ne s'est pas démenti dans ses fonctions. Après chaque course ou jeu, tout le monde levait les mains en l'air et voulait être premier. M. Gallant qui avait la difficile charge de juger de ces courses savait toujours trouver qui était premier et calmer la foule en donnant un bonbon à celui-ci, un mot d'encouragement à celui-là, en faisant une promesse à un autre etc., si bien que presque tous les compétiteurs recevaient une récompense et chacun s'en retournait content. Parmi les autres organisateurs de la fête, il faut mentionner M. l'Abbé Picton qui, à vrai dire, en fut l'âme et qui, avec ses deux sermons de circonstances, un à Letellier et l'autre immédiatement après à St-Jean-Baptiste, se place certainement en tête des membres dévoués ce jour-là. N'oublions pas MM. Victor Robert et Louis Dansereau qui ont le plus contribué à la préparation du terrain du pique-nique la veille de la fête; M. Rodolphe Bélanger, imprimeur de billets, listes d'expressions françaises etc.; MM. Wilfrid et Raymond Jubinville qui, avec leur camion-automobile, nous ont sauvé les frais du transport de nos marchandises sur le terrain. Le jour même de la fête tous les membres sus-mentionnés avec en plus MM. Antonin Jutras, Albert Damphousse, notre secrétaire, et François Léger, s'occupèrent d'échanger les sucreries, limonades etc., pour les bons gratuits que, de concert avec les commissaires des trois écoles du village, de St-Pie et des Pointes, l'A. C. J. C. avait fait distribuer aux petits écoliers.

* * *

Après le tir au câble, les petits garçons s'occupèrent presque uniquement de jouer à la balle au camp pendant que les petites filles faisaient toutes sortes de courses: au sac, aux patates, aux oeufs etc. Détail intéressant pour ceux qui aiment notre langue, tous devaient parler français: l'arbitre devait donner ses décisions en français et les joueurs pouvaient crier n'importe quoi, pourvu qu'ils le fissent en français sans quoi ils perdaient des points et risquaient aussi le prix de "Bon parler français". Un peu avant souper, les champions de l'après-midi se mesurèrent avec un club d'hommes mariés. Le doyen d'entre eux était certes M. Adolphe Fortier, âgé de 68 ans. Seulement, à cette âge-là, les jambes se refusent à courir même jusqu'au premier but. La belle affaire! Tous les petits spéculateurs étaient là ne demandant qu'à prendre leurs ébats. Chaque joueur de ce club nouveau genre s'adjoignit donc un coureur si bien qu'au lieu d'une équipe c'était deux contre une.

* * *

Vers 6 heures, on prit le souper et immédiatement après, les automobiles repartirent pour conduire les enfants. Les uns filèrent directement chez soi, les autres firent une promenade au village anglais d'Emerson, dans leurs autos empanachés d'oriflammes portant ces mots "Vive Dollard", pour laisser savoir à nos amis les Anglais que nous nous étions permis de changer le "Victoria Day" en journée de Dollard. On avait beaucoup parlé à l'avance de cette fête parmi les enfants on en reparlera beaucoup plus après qu'avant. Toutes les péripéties de la journée se sont inscrites dans leurs jeunes cerveaux et surtout la mentalité canadienne et française qui régnait à cette fête s'est gravée dans leurs coeurs. C'est autant de gagné pour le français. Apprendre aux petits canadiens-français sans qu'ils s'en aperçoivent, par leur côté faible: les rejouissances, à être dignes de leur nom voilà la tâche sublime de tout éducateur vraiment canadien-français. Et c'est ce qu'a fait notre cercle. Mais il n'a pas été seul à procurer ce plaisir à nos jeunes, il faut aussi faire mention de la permission et des encouragements de M. le Curé, la contribution en argent et en prix de MM. les commissaires des trois écoles du village, de St-Pie et des Pointes; nos plus sincères remerciements s'adressent aussi aux Révérendes Soeurs du couvent qui ont ajouté un joli numéro musical à notre programme, à M. Joseph Jutras qui a généreusement prêté son terrain à notre cercle pour le pique-nique; enfin à tous ceux qui ont bien voulu prêter leurs autos et leur temps pour conduire les enfants. Merci à tous.

Un membre du cercle St Norbert.

Saint-Boniface

UN VOYAGE DANS L'EST

Son Honneur le Maire Laureudeau est parti samedi soir pour l'Est, comme délégué à la convention des Artisans Canadiens-Français. Il est accompagné de Mmes Laureudeau et Beaupré.

M. l'échevin T. Hébert est aussi parti pour un voyage dans l'Est.

Mme Lambert vient de nous quitter pour aller passer quelques semaines dans la province de Québec.

EN VACANCE

M. Jean Préfontaine, de l'Union Canadienne, quittera ces jours-ci St-Boniface pour aller rejoindre ses parents à St-Pierre où il passera sa vacance.

LE BANQUET DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

Pour célébrer son 50è anniversaire

Nous apprenons que les billets pour le grand banquet qui clôturera la célébration du cinquantenaire de la fondation de la société St-Jean-Baptiste de St-Boniface seront mis en vente ces jours-ci.

Une grande assemblée générale aura lieu dimanche après-midi, à deux heures, dans la salle de l'Hôtel de Ville de St-Boniface.

BALLE AU CAMP A ST-BONIFACE

Parties vendredi et samedi

Le club St-Boniface jouera deux parties cette semaine: la première, vendredi, à 6 p.m., contre Medicals, la seconde, le lendemain après-midi, contre Norwood.

UN VOYAGE DANS L'OUEST

Mme I. Galipeau a visité Vancouver et les principales villes de l'Ouest en compagnie de Mme Jos. Théroux qui était allée en visite chez ses frères. Ce voyage a duré trois mois. Elles ont été de retour le 10 mai dernier.

PIC-NIC A ST-CHARLES

Le 18 juin prochain aura lieu sur le terrain de l'église le pique-nique annuel de la paroisse. Il y aura jeux, amusements, goûter. Séance comique le soir. Entrée gratuite sur le terrain.

AUX GLACES POLAIRES

A Sa Grandeur Mgr G.-I.-E. Breynat,
O.M.I. Vicaire Apostolique
du Mackenzie, T.N.O.

Cher Monseigneur,

Je vous remercie bien cordialement pour le beau volume que Votre Grandeur a bien voulu me faire adresser, "Aux Glaces Polaires" "Indiens et Esquimaux". C'est un ouvrage extrêmement intéressant, aussi instructif qu'édifiant, et que je voudrais voir dans toutes nos familles, et spécialement dans nos maisons d'éducation. L'auteur, le R.P. Duchaussois, avait déjà la main formée à ces écrits et à ces descriptions qui nous font connaître en détail les travaux de vos missionnaires si héroïques. Il semble s'être surpassé dans ce livre où il a mis tout son coeur d'Oblat et d'apôtre. Ce serait une excellente chose de le donner en prix, en grand nombre, dans nos collèges, nos couvents et nos écoles. Je souhaite qu'il en soit ainsi, pour la gloire de notre sainte religion.

De Votre Grandeur,
le très humble et dévoué frère en NS
Joseph MEDARD,
év. de Valleyfield.

En Province

DUNREA

M. J. Chauvin de Brandon nous a donné, dimanche le 14 mai, une remarquable conférence sur le but et les avantages de l'Ordre de la Chevalerie de Colomb. En nous parlant de l'influence catholique que les Chevaliers de Colomb exerçaient partout où ils étaient, il a fait naître dans le coeur de plusieurs, le désir de devenir membre. Les volontés se décideront à l'automne, où une branche de l'Ordre sera probablement établie ici.

Mme Joseph Goulet qui dernièrement a été victime d'une pénible accident dû à l'explosion d'un bidon de pétrole, est maintenant hors de danger. Le docteur Jackson lui a conseillé un séjour à l'hôpital où elle pourra recevoir plus facilement tous les soins désirables. Nous souhaitons à Mme Goulet un prompt rétablissement aussi complet que possible, et nous l'assurons que toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie dans l'épreuve, continueront à l'aider par leurs prières.

La date de la séance dont les Révérendes Soeurs Oblates ont pris l'initiative au profit de leur couvent, est définitivement fixée au 22 juin. On peut prévoir un succès extraordinaire.

Les catéchismes de la Communion solennelle sont fréquentés par un bon nombre d'enfants. La belle cérémonie qui se prépare aura lieu à la fin du mois de juin.

CAMPERVILLE

M. Frédy Mouillierat, secrétaire du Comité National, vient d'acquérir un moteur à gazoline pour installer un moulin à scie dans notre colonie. De plus longtemps déjà, cette installation était désirée par les colons. Ils pourront avoir avant longtemps sur place tout le bois nécessaire pour la construction de bâtisses sur leur terre, ce qui sera encore moins coûteux. Que voulez-vous? Avec un peu de temps et de patience, on réussit. Plusieurs nouveaux colons se sont annoncés pour arriver au mois de juin. Cela va encore augmenter notre population canadiene-française. Ils sont venus voir d'abord ces homesteads et ils ont été enchantés de trouver de la si bonne terre. Ils ont aimé notre colonie et ne reviendront pas seuls. Ils ont promis d'en amener d'autres avec eux. En avant toujours canadiens-français. Ne vous laissez pas devancer par les Anglais. Emparez-vous le plus tôt possible de ces bonnes terres qui nous restent encore à Camperville. L'avenir vous dira que vous n'avez certainement pas choisi le plus mauvais centre pour vous établir en choisissant Camperville. Pour plus de renseignements, s'adresser soit à M. Frédy Mouillierat, secrétaire du Comité National ou au Président J.-G. Parent, Comité National, Camperville P.O. Manitoba.

Ne pas oublier d'inclure un timbre-poste pour réponse.

STE-ANNE-DES-CHENES

Pèlerinages.

La saison des pèlerinages s'ouvre. Sainte-Anne aura-t-elle le plaisir cette année encore de voir beaucoup de pèlerins visiter son sanctuaire? Ste-Anne-des-Chênes, c'est le Beaupré de l'Ouest. Nos compatriotes d'ici ont au coeur la dévotion à Sainte-Anne; ils tiennent de la race. Nos ancêtres, les Bretons et les Normands, ont fondé le Canada. En traversant l'Atlantique, ils ont apporté au pays un bienfait: la civilisation; ils ont apporté aussi un trésor la dévotion à Sainte-Anne. Bien souvent, ils ont dit: "Bonne sainte Anne, priez pour nous." Ils ont appris à leurs enfants à le redire; ils le répètent depuis bientôt trois cents ans, l'héritage est resté dans la famille.

Nos pères avaient chez eux Ste-Anne d'Auray, dans la Nouvelle-France, ils ont voulu avoir Ste-Anne de Beaupré. C'est là que leur pitié a élevé une superbe basilique; c'est là qu'ils allaient en pèlerinage, épancher leur coeur aux pieds de leur auguste Patronne, ils donnaient ainsi à leur dévotion publique, un cachet national.

Beaupré, c'est bien loin d'ici! Nos compatriotes de l'Ouest le savent. Malgré la distance cependant, bon nombre d'entre eux vont faire leur pèlerinage à Beaupré; preuve que leur dévotion est profonde. Toutefois plusieurs se sont dit: "Pourquoi ne pas avoir notre sanctuaire de pèlerinage dans l'Ouest? Sainte Anne a répondu: "nous l'aurons ce sera Ste-Anne-des-Chênes." Et depuis cinquante ans on vient ici prier la Bonne sainte Anne. Des pèlerinages, il y en a un bon nombre; des pèlerins isolés, il en est venu beaucoup; leur piété a fait l'admiration des paroissiens; ils nous le disent aujourd'hui. Mais ils ajoutent: il y a moins de pèlerins maintenant. Pourtant Sainte Anne est-elle moins bonne? Ayons confiance, les pèlerinages reprendront avec ardeur. On dit: les temps sont durs, la dévotion à Sainte-Anne ne doit en être que plus tendre.

Nous, Canadiens de l'Ouest, nous avons à accomplir un devoir sacré: garder intacte la foi de nos pères; elle est menacée plus que dans l'Est; confions-en la garde à Sainte Anne. Venons la prier dans son temple. Elle sera si contente de voir Messieurs les curés de l'Ouest conduire leurs paroissiens vers son sanctuaire.

Son sanctuaire de Ste-Anne-des-Chênes, il faut l'embellir. La foi et la piété lui feront respirer l'air des miracles et l'embelliront. Elles lui ont donné déjà un carillon au son si riche, si majestueux; il nous rappelle si bien celui de Beaupré! La semaine dernière, nous avons donné au plancher une belle couche de "peinture cathédrale." Sainte Anne a paru sourire; sa maison était plus belle. Elle aime beaucoup la musique; à Beaupré elle a voulu avoir une des plus belles orgues du continent. Ici... hélas! un pauvre petit harmonium qui fait bien peu quand il fait tout ce qu'il peut. Nous avions des orgues; mais notre clocher nous a rendu un mauvais service; malgré les réparations qu'on lui a faites, il a absorbé les pluies du ciel, et les a laissées tomber sur nos orgues, sans songer, le malheureux, qu'il les ruinait! Elles sont silencieuses depuis plus d'un an. Hélas! le mal est fait. "O Bonne sainte Anne, étanchez notre clocher, donnez-nous les orgues; nous vous prierons plus fort. Donnez-nous aussi comme à Beaupré une statue au regard si doux si maternel, avec dans les bras Marie, la distributrice des faveurs par excellence. Nous la mettrons au milieu du sanctuaire. En la regardant qui manquera de confiance? Inspirez à vos enfants de faire une petite aumône pour orner votre maison. Vos enfants, ils sont nombreux dans l'Ouest! Dans cette province, les Canadiens Français forment un quart de la population rurale. Dites-leur un mot. Et tous les troisièmes dimanches du mois, nous prierons avec plus d'ardeur, pendant la procession que nous faisons en votre honneur.

Père A. Roberge,
Rédemptoriste, curé.

LE TRIO LARRIEU

Entendre les chansons de M. Albert Larrieu, interprétées par Monsieur et Madame Duprat quel régal délicieux! Nous l'avons goûté, mercredi dernier, au kiosque, à Ste-Anne-des-Chênes. C'est M. Norbert Jutras qui a conduit chez nous le célèbre

L'éloge de ces artistes n'est plus à faire. La belle appréciation qu'une plume compétente a publié dans la "Liberté" du 23 mai résume bien l'impression de tous. "C'est beau, c'est noble, c'est touchant... c'est délicat, patriotique et chrétien." Quelles belles leçons contenues dans: "C'est pas comm'ça," et dans: "Au bon vieux temps, etc!" M. Larrieu est missionnaire; et comme il prêche bien contre les dépenses canadiennes!... Et la "Bénédiction", c'est bien l'imposant tableau de M. Massicotte, avec en plus la vie, l'action.

Une pensée nous fait plaisir: ces chansons vont se répandre chez nous; elles vont nous aider puissamment à garder nos bonnes traditions catholiques et françaises. Nos meilleurs voeux à M. Larrieu, à ses deux artistes distingués!

DOLLARD DES ORMEAUX

A Ste-Anne, nous l'avons fêté le 25, le lendemain du concert Larrieu. A trois heures de l'après-midi, près de deux cent cinquante enfants étaient à l'église; il y en avait de tout petits, pas plus grands que ça... Le Père curé leur a donné à chacun un petit drapeau canadien-français, le drapeau du Sacré-Coeur. Comme il aime les petits enfants, notre curé! Il leur a fait un petit sermon pas long, sur Dollard. "Mes enfants, Dollard nous enseigne deux choses: l'amour de la patrie, l'amour de Dieu Eucharistie. Faites comme lui; aimez le Canada, aimez la langue française, aimez nos coutumes. Venez communier souvent; à la Table Sainte on mange, on est fort." Après le sermon, bénédiction du Saint Sacrement. Comme Jésus était content de bénir ces petits! Et Marie, elle s'est réjouie en les entendant chanter: "O Marie O Mère chérie!" C'était leur serment de rester "catholiques et français toujours."

Au sortir de l'église, ils se mettent en procession dans le village, ils agitent leurs petits drapeaux, ils chantent: "A la claire fontaine..., Vive la Canadienne..., A St-Malo..., Marianne s'en va-t au moulin..., Par derrièr' chez ma tante..." Au retour de la procession, ils s'arrêtent devant l'église, à l'ombre du clocher, ils lèvent bien haut leurs drapeaux, ils crient bien fort:

Vive Dollard des Ormeaux!
Vive Jacques Cartier!
Vive Samuel de Champlain!
Vive Maisonneuve!
Vive l'héroïne de Verchères!
Vive la Mère d'Youville!
Vive Marguerite Bourgeois!
Vive Mgr Béliveau!
Vive le pape, Pie XI!
Vive le Canada!

Au Couvent.

Séance en l'honneur de Dollard. Ca été charmant. Pesez bien ce mot; mettez-le après chaque article du programme suivant.

PROGRAMME

Chant: .. Les braves du Long Sault. Tougas, Morin et Girouard
Récitation: .... La Patrie. par Adjuter Rivard, Melle Y. Morin.
Saynette: ...... La Petite Boudeuse Melles Mousseau, Lavack, Girouard, Jodoin, Fréchette.
Au piano: Melle A. Biron.
Solo de piano: .... La Gazelle. par Melle A. Légaré.
Récitation: .... A l'Habitation. par Laure Conan, MM. Funnigan, Lavack, Boucher.
Chanson franc-comtoise: Au Bois du Ressignolet. Grades VII et VIII.
Au piano: Melle A. Légaré.
Récitation: ..La Croix du Bois Vert. par Melles Brunelle, Melley, Tétreault et Guay.
Concours de bon parler Français: Melles Girouard, Champagne, Mousseau, Biron, Picard, Bleau, Guay, de Montigny.
Duo: .... Le Forgeron. Melles A. & G. Légaré.
Monologue: .... Le Portrait. Melle J. Desmarais.
Chant avec parlé: Suzon en chemin de fer. Melle A.-M. Gosselin.
Récitation: .. Dévouement patriotique de Dollard des Ormeaux. Melle A. Jodoin.
Saynette: ......La Sonnette Magique. Melles Desautels, Tougas, Landry.
Au piano: Melle J. Desmarais.
Pantomine: "Ils sont un Peuple sans Histoire." Fait qui se passe en 1837, lors de la rébellion du Haut et du Bas Canada. Melles de Montigny, Laurin, Girouard, Owens & Sanché.
Chant Final: Chantons le peuple canadien.

ST-ALPHONSE

Dimanche, le 4 juin, à 4 heures dans l'après-midi, aura lieu dans notre paroisse, la bénédiction d'une belle grotte de N. D. de Lourdes. A 8 heures, le même soir, il y aura une séance tri-lingue. Nos dames veulent bien préparer un goûter pour tous ceux qui venant des paroisses voisines désirent rester pour la séance.

Vous êtes tous invités à cette belle cérémonie. Marie Immaculée aura pour tous une bénédiction spéciale, j'en suis sûr.

Après la séance, autour de la grotte, il y aura des feux d'artifice. Ci-après programme de la séance:

LA FERME DE LA MERE MACON
Personnages.
Mère Macon .... Melle G. Lecoq
Jeannette ... Melle M.-A. Desmarais
Lucile .... Melle J. Cossin
Marie .... Melle E. Norin

DE TOOVERNIJ
Mevrouw Lustmans M. Alice Degrouwe
Julie, hare meid ..... M. M. Delichte
Flora, gezellin van Julie, M. G. Delichte

LE DOIGT DE DIEU
Madame Duchatelier, Melle G. Lecoq
Clara, sa fille .... Melle E. Morin
Clémence, sa fille ainée, Melle M. A. Desmarais
Anna, sa fille ..... Melle L. Lussier
Mme Beaupré, Amie de Mme Duchatelier .... Melle J. Therrien
Eudoxie, amie de Clémence, Melle B. Fortin
Clairette, femme de chambre, Melle J. Cossin

Autour de la Ferme

Si nous voulons durer et survivre au Canada, si nous voulons devenir un facteur économique de plus en plus important, il importe que tous fassent leur la parole de Mgr Labelle, le grand colonisateur: "Emparons-nous du sol".

LE NOUVEAU SILO QUI NE COUTE PAS D'ARGENT

Oui, un silo qui ne coûte pas d'argent et le travail qu'il faudra mettre à creuser cette grande fosse. N'allez pas croire que ça ne vaut pas d'argent ça. Sans doute, mais vous n'aurez que votre travail à donner sans faire aucun débourse.

Et ce silo de huit pieds de profondeur; vous pensez bien que les côtés vont se briser. Dans ce cas, ne faites pas vos côtés perpendiculaires, mais faites une coupe un peu inclinée. On pourrait aussi dans les terrains moins compacts faire les côtés en ciment; ceci coûterait de l'argent. Mais en tout cas, ce serait bien moins que le coût d'un silo ordinaire.

Une autre objection, c'est que chez nous, on a de l'eau à 5 pieds sous la terre, même en automne. Alors ne creusez que quatre pieds et vous serez sur de ne pas atteindre l'eau.

Il faut pourtant avoir une profondeur d'au moins 8 pieds, il faudrait alors recourir nécessairement au ciment, et faire un mur, s'élevant de quatre pieds au-dessus de la surface. La terre que vous aurez sortie de votre excavation, vous la rapprochez de ce mur, et alors vous aurez le meilleur silo de ce genre.

Il coûterait un peu d'argent et peut-être un peu plus d'ouvrage puisqu'il faudrait remuer la terre deux fois.

N'allez pas pérorer comme font tant de gens, et vous imaginer que vous pouvez tout aussi bien faire un silo de six pieds de profondeur.

Le principe du silo est le même que celui de la boîte à conserve. Celle-ci est fermée hermétiquement et on peut conserver indéfiniment son contenu.

Dans le silo, le contenu fermente d'abord; la couche supérieure un de 5 à 6 pouces, se gâte par le contact de l'air. C'est pour cela qu'on recouvre l'ensilage d'un pied de paille hachée qui, réduite en fumier, empêchera l'air de pénétrer dans l'ensilage et se conservera tout comme on garderait des pommes ou des tomates dans une boîte bien fermée. Cette opération dans l'ensilage se fait par la pression et l'expérience prouve que pour le soleil et le blé d'Inde, qui sont du fourrage très pesant, huit pieds de profondeur suffit. Comme l'ensilage le mieux foulé baisse toujours, on comble le silo d'une couple de pieds au-dessus de la surface de la terre. On ajoute un pied de paille hachée qui aura, comme on l'a dit, son rôle à jouer. Puis le tout doit être recouvert d'une bonne meule de paille.

Cette dernière servira sans doute de couverture, mais sa fonction principale sera de donner à l'ensilage la pression nécessaire.

N. B. Le tournesol donne bon au mal au de 8 à 20 tonnes à l'acre.

Il fait un ensilage supérieur. Cependant, on ne peut l'employer qu'en ensilage.

Ne vous contentez pas de semer rien que du blé d'Inde, les gelées de l'automne et même du printemps pourraient vous jouer un mauvais tour.

Le tournesol n'est pas affecté par la gelée. Semez les deux; vous serez certain d'abord d'une récolte. Si vous avez plus qu'il n'en faudra, le blé d'Inde se conserve bien en quintaux.

Le Canada ne peut équilibrer ses dépenses et ses recettes sans augmenter les impôts

Le gouvernement va revenir au projet de réciprocité de 1911 avec les Etats-Unis

Ottawa, 24 mai. — La députation était au grand complet, hier après-midi, pour entendre le discours du budget du Ministre des Finances, la plus grosse pièce de la session.

Une certaine anxiété régnait dans la chambre lorsque l'honorable M. Fielding se leva. "Il y a onze ans", dit-il en débutant j'avais l'honneur de présenter le budget à cette chambre depuis lors, surtout depuis 1914, la situation s'est considérablement modifiée. Je crains fort cependant que l'on ne saisisse pas toute la portée de ce changement. Quiconque est au courant des affaires publiques comprend que notre dette est très grande, que l'intérêt seul que nous devons payer est énorme, que nous devons dépenser beaucoup plus que par le passé, que nous devons payer une forte somme en pension et qu'enfin nos obligations se sont considérablement multipliées. On ne comprend pas généralement toute la portée de ce grand changement. Et comme par le passé les chambres de commerce, les conseils municipaux tiennent des réunions et adoptent des résolutions et envoient des pétitions au gouvernement. Ces gens pour la plupart comprennent quelle est la situation mais ils demandent dans leur cas une exception.

Je veux insister dit M. Fielding sur deux idées qui se dégagent de l'état de chose actuel. La première, est celle d'un besoin d'économie, ce qui veut dire pour le parlement comme pour le peuple, que les choses que l'on pouvait obtenir facilement dans le passé doivent aujourd'hui céder le pas au principe de l'économie urgente. Nous devons attendre un meilleur état de choses avant de songer à obtenir des ponts, des routes et autres travaux publics. La seconde idée est celle de la méthode de taxation, un gouvernement n'aime pas à augmenter la taxe mais, en dépit de toute l'économie que le gouvernement puisse faire il sera impossible d'équilibrer la recette et la dépense.

Les trois dernières années

Le discours du budget, pour ce qui est de l'état financier du pays prend en considération trois années. Celle qui vient d'expirer, celle que nous commençons et enfin la prochaine année.

En 1920-21, on a accusé un surplus de $33,258,291, mais ce surplus est plus apparent que réel et il est, en effet, obtenu la plupart du temps par la méthode particulière de tenue de livres. L'an dernier, la dette publique a augmenté de $92,000,000. Pour ce qui est de l'année 1922, qui vient de se terminer la taxe sur le revenu a augmenté son rendement de $14,276,704, tandis que le rendement de la douane diminue de $57,000,000 de sorte que le revenu total pour l'année est de $381,271,000 contre $434,000,000 en 1921. Les dépenses imputables à fonds consolidé sont de $348,145,000 soit une diminution de $12,972,000 contre $381,271,000 dépenses) et $348,145,000 (recettes), soit un surplus apparent de $33,125,000 obtenu par la méthode dont j'ai parlé précédemment. Mais si l'on tient compte de $23,073,000 pour les autres dépenses imputables au capital, de $8,216,000 pour les emprunts que l'on a lancés et de $9,180,000 pour la démobilisation, on voit que la dette publique a encore augmenté cette année de $86,427,000.

Les prévisions

Pour l'année 1923, on prévoit un revenu de $330,629,000 dont $103,000,000 pour la douane, la taxe sur le revenu donnera un rendement inférieur puisque nos taxes seront levées sur un revenu moindre par suite du marasme économique que nous traversons.

L'an dernier, nous avons obtenu de cette source $101,500,000 et l'an prochain nous n'obtiendrons guère plus que $60,000,000 prenant en considération la perte de $53,000,000 que nous avons subie l'an dernier, et la perte de $50,000,000 sur la taxe sur le revenu, cette année, la Chambre comprendra facilement toute la gravité de la situation. Nous prévoyons un revenu de $33,329,000, des autres sources. Nos dépenses sont d'à peu près $46? 983,249.

Cessons d'augmenter la dette.

Nous devons songer d'abord à prévenir une augmentation de la dette publique avant de tenter de la réduire. Non seulement depuis la guerre, cette dette n'a pas diminué, mais elle a augmenté chaque année. L'an dernier, trois ans après l'armistice, elle a augmenté de $86,500,000. Pour parvenir à maintenir notre dette à son niveau ordinaire, nous devons équilibrer nos dépenses et nos recettes. Je crains que cette année la chose ne soit pas possible si nous maintenons la méthode de taxation actuelle. Si nous tenons absolument à réduire nos obligations nous devons de toute nécessité, consentir à augmenter nos taxes. La dette nette en 1914, le 31 mars était de $335,996,850 et cette année, nous avons contracté quatre emprunts

(Suite à la page 7)

Le Marché

Le 26 mai.

"Steers"—
Excellents .... $7.25—$8.00
Bons .... $6.$$—$7.00
Moyens .... $5.50—$5.75
Ordinaires .... $5.00—$5.25

"Feeders," "Steers"—
De choix .... $5.25—$5.75
Bons .... $4.00—$5.00

"Stockers," "Steers"—
De choix .... $4.25—$4.75
Bons .... $3.00—$4.00

"Oxen"—
Bons .... $4.50—$5.50
Moyens .... $3.00—$4.00
Ordinaires .... $2.00—$2.75

"Bulls"—
De choix .... $3.00—$4.00
Bons .... $2.00—$2.75

"Taures" de boucherie—
Choix .... $7.00—$7.50
Bonnes .... $5.00—$6.75

Taures: "Stockers"—
De choix .... $4.00—$4.50
Bons .... $2.75—$3.75

Veaux—
De choix .... $10.00—$11.00
Bons .... $7.00—$8.00
Ordinaires .... $4.00—$6.00

Cochons—
De choix .... $12.25—$12.25
Lourds .... $ 8.25—$10.25
Truies .... $ 7.25—$ 8.25
Légers .... $12.00—$12.26
"Stags" .... $ 5.00—$ 6.00

Vaches de boucherie—
De choix .... $5.75—$6.50
Bonnes .... $4.25—$5.50
Ordinaires .... $3.00—$4.00
Pour conserves .... $1.50—$2.50

Moutons—
Bons .... $ 7.00—$10.00
Ordinaires .... $ 5.00—$ 6.00
Agneaux .... $10.00—$14.00
Ordinaires .... $ 7.00—$ 9.00

PRODUITS

Prix du Winnipeg Exchange.

Oeufs—
Courant .... 24a à 23½b

Patates—
No. 1 .... 25 à 35
Pas d'offre pour les variétés mélangées.

Beurre—
Crèmerie .... 38 à 38½a

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres $4.25
2 sacs de 49 livres $4.32½
4 sacs de 24 livres $4.42½
Western Canada—Purity—
Sac de 98 livres $4.25
2 sacs de 49 livres $4.32½
4 sacs de 24 livres $4.42½
Ogilvie—Royal Household—
Sac de 98 livres $4.25
2 sacs de 49 livres $4.32½
4 sacs de 24 livres $4.42½
Maple Leaf—Cream of the West—
Sac de 98 livres $4.25
2 sacs de 49 livres $4.32½
4 sacs de 24 livres $4.42½

Légumes—
Prix des "Jobbers"—
Carottes. Le cent $4.00
Oignons. La livre .... 7c à 8c
Oignons de Bermudes. Boîte de 50 livres $4.00
Nouveaux choux $5.00
Betteraves. Le cent $2.50
Navets. Le cent $2.00

Alimentation—
Son. La tonne $23.00
Gru. La tonne $25.00

Gruau—
Le sac de 80 livres $2.85

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.
Mil. No. 1 .... $18.00—$20.00
Mil. No. 2 .... $17.00—$18.00
Red Top No. 1 .... $14.00—$15.00
Red Top No. 2 .... $13.00—$14.00
Upland No. 1 .... $11.00—$12.00
Upland No. 2 .... $ 9.00—$10.00
No. 1 Midland .... $ 8.00—$ 9.00
No. 2 Midland .... $ 7.00—$ 8.00

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 29 mai 1922

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 23 mai	Merc. 24 mai	Jeudi 25 mai	Vend. 26 mai	Samedi 27 mai	Lundi 29 mai
Blé No. 1 Nord	1.44¼	MARCHE FERME	1.40¼	1.40⅝	1.41¾	1.38½
2 Nord	1.39½		1.35¼	1.35⅝	1.36¾	1.33½
3 Nord	1.31¾		1.27¾	1.28⅛	1.28¾	1.25
Avoine 2 CW	.55⅜		.54⅛	.54	.53⅝	.53¼
3 CW	.52⅞		.51⅝	.51½	.50⅝	.50½
Orge 3 CW	.68½		.67	.67	.67⅛	.66½
4 CW	.66¼		.64¾	.64¾	.64⅞	.64¼
Lin 1 NW	2.41⅜		2.39¾	2.41½	2.41¼	2.38
2 CW	2.37⅜		2.35¾	2.37½	2.37¼	2.34
Seigle 2 CW	1.09		1.04½	1.04¼	1.03⅜	.99¾

Prix sur voie (Track)

Grains	Mardi 23 mai	Merc. 24 mai	Jeudi 25 mai	Vend. 26 mai	Samedi 27 mai	Lundi 29 mai
Base Blé 1 Nord	1.39¼	1.41⅝	1.38½	1.39¼	1.40¼	1.37⅜
Avoine 2 CW	.53⅛	.53⅞	.52[illegible]	.52¾	.52¼	.51⅜
Orge 3 CW	.67	.67½	.66	.66	.66⅛	.65½
Lin 1 NW	2.40⅞	2.40⅜	2.38¾	2.40⅛	2.40¼	2.37
Seigle 2 CW	1.06½	1.08	1.03½	1.03¼	1.02	.99

Options

Grains	Mardi 23 mai	Merc. 24 mai	Jeudi 25 mai	Vend. 26 mai	Samedi 27 mai	Lundi 29 mai
Blé Mai	1.38¼	MARCHE FERME	1.34¾	1.35⅛	1.35¾	1.32
Juillet	1.34⅛		1.34	1.34¾	1.35⅛	1.31⅞
Octobre	1.24¼		1.21⅛	1.22⅛	1.22⅛	1.20½
Avoine Mai	.55⅜		.54⅛	.54	.53⅝	.53¼
Juillet	.54		.52⅞	.52⅞	.53⅛	.51¾
Octobre	.48¼		46⅞	47	46½	45⅞
Orge Mai	.68½		.67	.67	.67⅛	.66½
Juillet	.69¼		.68¼	.68	.67⅞	.67⅜
Octobre	.64⅞		64½	64⅛	63⅞	63¼
Lin Mai	2.41⅜		2.39¾	2.41½	2.41¼	2.38
Juillet	2.41⅞		2.39¾	2.41⅞	2.41½	2.38½
Octobre	2.31¾		2.31⅝	2.32	2.31	2.26¾
Seigle Mai	1.09		1.04½	1.04¼	1.03⅜	.99¾
Juillet	1.08		1.06⅜	1.05½	1.04	1.01
Octobre	96		96	94¼	93	88

Le Comptoir Agricole Ltée
300 Grain Exchange, — Winnipeg, Man.

LES NOUVEAUX IMPOTS

Les banques paieront sur le chiffre de leur papier-monnaie en circulation.... 1 % en sus des autres taxes.

Sur les cigares faits de tabac en feuille, de toute description, droit d'accise .... $3 le mille.

Sur cigares en paquets de moins de 10 .... $1 le mille.

Sur cigarettes de tabac en feuille, de pas plus de 3 livres le mille .... $9 le mille.

Sur les cigarettes de plus de 3 livres le mille, $11 le mille.

Un droit d'accise de 5 sous la livre frappe tout le tabac domestique pour consommation au pays, à moins qu'il ne soit vendu à des fabriques de tabac ou de cigares sous patente de l'Etat.

Sur le sucre de betterave de plus de 16 degrés et de moins de 75 degrés de polarisation, .. 25 sous par 100 livres.

Sur le coût d'assurances dans des compagnies non reconnues par l'Etat en 1917 et faisant affaires au Canada .... 5%.

Sur télégrammes et câblogrammes, taxe à percevoir par la compagnie, du client .... 5 sous par dépêche.

Tout chèque de $50 ou moins est sujet au droit de timbre de 2 sous, et 2 sous en plus pour toute somme de $50 ou fraction de $50 additionnelle. Le même impôt frappe les reçus d'argent donnés à une banque pour argent remis à même un compte du client. Il frappe aussi les comptes sous-tirés. Le droit du timbre sur les mandats-poste, les bons-poste, les mandats d'express, etc., est le même que sur les chèques.

La taxe sur les ventes et les transports d'actions, de stock, est portée de 2 sous par $100, au pair, à 5 sous, et pour toute fraction de $100.

La taxe sur les ventes (Sales tax) est portée à 2½ % sur marchandises livrées par fabricants et producteurs canadiens aux grossistes, et à 3½ % sur la valeur des marchandises importées en douane vendues dans le gros. Mais s'il s'agit de marchandises vendues en détail par les manufacturiers et producteurs canadiens, cette taxe de vente est de 4½; et s'il s'agit de marchandises importées vendues au détail par les importateurs, l'impôt est de 6 % de la valeur douanière. Les ventes et importations de pain de farines, de farineux, d'animaux vivants, de viandes et volailles fraîches, de lait, de crème, de beurre, de fromage, de margarine, de leurs substituts, de saindoux, d'oeufs, de légumes, fruits et grains frais, de foin, de paille, d'avoine, de houblon, de chicorée, d'abeilles, de miel, de sucre, de mélasse, de sel, de produits de ferme vendus directement par le producteur même, de glace, de poissons frais, de minerais, de combustible, d'or, d'argent, de monnaies, de bois, de journaux, de revues, de livres de religion, de membres artificiels, de radium, de gaz, d'électricité, de navires et de parties de navires, sont exemptés de cet impôt.

AUTOS

Il y a taxe d'accise de 5 % sur le prix de vente des autos de $1,200 et moins, et de 10 % sur le prix de vente des autos de plus de $1,200, en sus de toute autre taxe sur le prix de vente. Cet impôt s'applique et est percevable du 24 mai 1922.

Les ales, bières, porters, stouts, nouvel impôt d'accise de 15 sous le gallon.

Sur les liqueurs douces, impôt d'accise de 10 sous le gallon.

Sur les cigares faits de tabac en feuille, de pas plus de $16 le 1000, impôt d'accise de .... 50 sous.

De plus de $16, mais moins de $80 le 1000 .... $3.00

De plus de $80, mais moins de $140 le 1000 .... $7.00

De plus de $140, mais moins de $200 le 1000 .... $10.00

De plus de $200 le mille $16.00

Le Trio Larrieu

Dans nos campagnes

[illegible] A Lorette [illegible] le trio a chanté dans l'église en présence d'une grande foule. [illegible] Canadiens-Français.

A La Broquerie, le trio a chanté dans la belle [illegible] salle du Cercle Littéraire. Grâce à une organisation de premier ordre, les membres du cercle ont [illegible] dans [illegible] au public la [illegible] d'un spectacle [illegible].

A St-Pierre, comme c'est l'habitude, le trio a retrouvé un beau public canadien-français, venu là pour s'amuser [illegible] et s'instruire. Le lendemain [illegible] on redemandait une visite [illegible] et les artistes désiraient revoir St-Pierre. L'organisation est à voir aux moyens de satisfaire et le public et les artistes.

Partout l'accueil a été, de part et d'autre, le plus cordial. Ce furent de véritables soirées de famille. Nos gens savent s'amuser et apprécier les talents qui s'emploient au service du beau et du vrai.

La tournée se continuera cette semaine et jusqu'au 15 juin. Ce jour là, le trio Larrieu donnera, au Théâtre Dominion, son concert d'adieu au Manitoba.



ITINERAIRE

31 mai, Letellier, 1er juin, Ste Agathe, 4 juin Notre-Dame-de-Lourdes, 5 juin, St Léon, 7 juin, St Adolphe, 8 juin, St Eustache, 11 juin, St-Jean-Baptiste, 15 juin, Winnipeg, concert d'adieu

Le Canada ne peut équilibrer ses dépenses et ses recettes

(Suite de la [illegible]) [illegible] York.

Nouvel emprunt

[illegible] au pays [illegible] lente [illegible] sée trop loin. Il [illegible] au pays les industriels en souffriront

et devront recourir à l'aide du dehors pour leurs entreprises. Si l'argent abondait chez nous, nous lancerions cet emprunt au Canada, mais il se peut que nous soyons forcés de le faire à l'étranger. Notre situation financière a aussi subi un autre changement. Au début de la guerre, nous avions conclu avec la Grande Bretagne une entente par laquelle l'Angleterre s'engageant à payer les dépenses de nos troupes moyennant remboursement. C'est ainsi que le 21 décembre 1915, nous devions à la Grande Bretagne la somme de $141,000,000.

Ce que doit l'Angleterre

Plus tard, l'Angleterre eut à acheter des munitions et la situation changea.

Le 31 août 1919, elle nous devait $332,000,000. Le 31 mars 1922, elle nous devait encore $117,859,630. Et nous nous sommes entendus avec elle pour obtenir le paie de cette dette par versements de $5,000,000 par mois. Nous en avons reçu deux jusqu'à date et avant peu cette dette sera éteinte.

Dépression du commerce

Quant au commerce, la dépression s'est fait sentir, l'an dernier, plus que d'habitude. Comparés à 1918, les chiffres de nos impuortations avec la Grande Bretagne sont les suivants par rapport à cette année: $213,000,000 et $117,000,000, et nos importations avec les Etats-Unis sont tombées de $356,000,000 à $516,000,000.

Nos exportations en Angleterre ont été de $312,000,000 en 1921 et sont de $99,000,000, cete année. Nos exportations aux Etats-Unis ont été de $293,000,000 en 1921 et de $542,000,000, l'année précédente. Un tableau de statistiques est inclus dans le discours sur demande de M. Fielding. Nous avons conclu une entente spéciale avec les Antilles au sujet du tarif et la Jamaïque, auparavant laissée de côté, fait maintenant partie du contrat. Des négociations ont été entreprises par l'ancien gouvernement avec l'Australie et la Nouvelle Galles du Sud. Rien de défini n'est encore fait, mais ces pourparlers se continuent et nous saurons bientôt à quoi nous en tenir. L'Australie aura les bénéfices du tarif préférentiel. La France possédait auparavant un traité avec le Canada, mais une nouvelle entente est proposée et bien que la situation internationale ne soit pas très claire, il est entendu que le vieux traité sera remis en vigueur ou une nouvelle entente sera conclue qui donnera satisfaction aux deux parties contractantes.

Le tarif

Nous en arrivons maintenant à la question du tarif, le point qui intéresse surtout le peuple, c'est celui qui porte sur la réduction du tarif des douanes, l'autre porte sur certains changements, différences d'interprétation de taxe, etc. Ma politique sera définie dans les termes que je présentais à la Chambre, il y a un an, elle se lit comme suit:

"Résolu que, tout en reconnaissant l'obligation pour notre pays de conserver une certaine politique fiscale, la Chambre est incapable d'approuver la déclaration du gouvernement basée sur la protection. Le tarif est une taxe et il importe de rendre les taxes aussi légères que possible; que la politique fiscale du Canada doit tendre à encourager les industries qui ont comme base les ressources naturelles du pays, dont le développement est propre à promouvoir de grandes entreprises et à amener un succès;

"Que les changements nécessaires devraient être faits pour réduire le coût de la vie, et le coût des instruments qui servent à produire les ressources naturelles;

Que tout en tenant compte de la nécessité d'une revision du tarif, il est nécessaire de considérer les conditions actuelles des finances nationales et d'édicter des lois qui ne nuisent pas au commerce."

Une diminution

Je m'y prononçais pour une diminution du tarif et c'est la politique que j'entends encore suivre aujourd'hui. nous maintiendrons le tarif préférentiel établi par le gouvernement libéral de 1897 et 1898. Certaines Nations, comme l'Allemagne, la Belgique et les Etats-Unis s'en formaliseront, mais nous avons le droit de conclure les arrangements que nous désirons dans la grande famille impériale et les changements que nous effectuerons augmenteront encore cette préférence.

Retour à la réciprocité

Longtemps nous avons considéré la [illegible] tarifaire américaine comme opposée à la nôtre et il n'y a pas de doute que nous avons eu à souffrir de son attitude, mais des négociations furent entamées d'abord à Ottawa et ensuite à Washington qui aboutirent au pacte de 1910-11. Le peuple du Canada l'a alors refusé et je me demande si le Canada n'a pas alors perdu sa chance de succès.

Le parti démocrate, qui fut toujours en faveur d'une diminution de tarif a approuvé notre manière de voir, mais nos voisins ont maintenant élu les républicains qui ont présenté le plan tarifaire Fordney qui s'applique surtout aux produits de la terre. Les provinces de l'Ouest ont surtout souffert.

Un nouveau bill encore plus rigoureux que l'ancien, après avoir été approuvé par les représentants du congrès est maintenant devant le Sénat.

Les Etats-Unis ne doivent pas s'attendre à ce que nous les traitions avec beaucoup de favoritisme. Si les américains pensent qu'ils peuvent toujours vendre et ne jamais acheter, ils font une grosse erreur économique. Nous sommes toujours prêts à recevoir des offres des EtatsUnis, mais c'est à leur tour de signifier leurs intentions. Nous ne sommes pas dépendants de nos voisins et nous ne voulons pas qu'ils le croient non plus. Toutes les avances amicales seront bien acceptées et nous avons la main tendue vers les américains.

Les réductions

Les réductions que nous nous proposons de faire s'appliquent surtout au tarif anglais. Nous réduisons les frais sur les machines aratoires qui nous viennent des Etats-Unis parce que ces machines ne sont pas importées de Grande Bretagne.

En général, c'est la préférence britannique qui jouit des avantages de notre réduction tarifaire.

D'autres détails d'administration nous forcent aussi à faire des changements. L'ancienne administration a édicté une loi qui obligeait les expéditeurs à imprimer le nom du pays d'origine sur tous les effets expédiés au Canada.

L'application se fit très difficilement et après avoir été remise du 31 octobre 1921 au 31 décembre 1921, alors que nous primes les rênes de l'administration, elle en fut remise au moment où nous pourrions consulter le parlement. Nous nous proposons de rappeler cette loi. Un autre détail se rapporte à l'évaluation des marchandises que la douane considérait d'après leur valeur dans le pays de production. L'ancienne administration compliqua la situation en ajoutant à cette évaluation un profit équitable. Comment un officier de douane pouvait-il deviner ce chiffre? le gouvernement se propose de mettre cette législation de côté.

Le change est aussi venu bouleverser notre système économique. Le mark allemand vaut un tiers de sou. Le gouvernement défunt, en augmenta la valeur à 12 sous quand la valeur normale en est de 24. Ceci multiplie sa valeur 36 fois, mais tandis que vous prétendez avoir un tarif de 35 p. c. vous en avez un de mille p. c. en réalité.

Quelques industries locales demandent aussi la protection contre les marchandises allemandes. Mais elles n'y réussissent pas et tout ce que nous y gagnons est de payer à l'étranger ce dont nous pourrions profiter. Un Hollandais achète des marchandises en Allemagne, les vend à un Anglais en prenant un profit et les Anglais nous revendent ces marchandises. Nous nous enlevons ainsi des profits au lieu de nous protéger. On a suggéré l'emploi d'agents commerciaux, mais nous serions forcés d'en avoir dans le monde entier.

On trouvera ailleurs les changements au tarif.

DISETTE DE THE HAUSSE DU PRIX

En 1920, il fut produit tant de thé que les prix devinrent très bas. La situation était si grave pour les producteurs qu'ils consentirent à réduire leur production de 20 p. c. durant 1921. Comme la consommation du thé a fort augmenté et que la production a diminué, il en est résulté que le thé a atteint son prix le plus élevé depuis des années. La réduction de quatre deniers la livre dans l'impôt sur le thé par le gouvernement anglais a aussi contribué à augmenter fortement la consommation du thé. Ceci veut dire que l'on peut s'attendre à des prix plus élevés.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 30 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Il arrive fréquemment que des personnes de langue française ayant besoin de poêles électriques, mal informées, s'adressent à la grande ville, se figurant que notre cité ne peut lutter avec sa voisine.
Or sachez bien:
FONTAINE & BOULANGER
sont agents pour St-Boniface des marques "Moffat", "McLary's", "National", "Westinghouse". Si votre installation est faite, la connection ne vous coûtera rien; ce qui n'est pas le cas avec nos concurrents anglais.
Nous nous mettons à l'entière disposition du public pour lui fournir les différents prix des ces marques de poêles qui, à l'heure actuelle représentent ce qui se fait de plus moderne en la matière.
Ecrivez ou téléphonez dès ce soir et demain, à l'heure que vous nous indiquerez nous serons heureux de vous fournir tous les renseignements nécessaires.
Il est bien entendu que nous vendons à termes tout comme l'anglais de l'autre côté du pont. N'achetez pas chez le voisin. Notre argent doit rester chez nous. C'est le seul moyen de contribuer au développement de notre ville.
FONTAINE & BOULANGER
23 Av. Provencher Tél. N1425-N1026

MR J. COLLON demande de petites tenues de livres à faire ainsi que des traductions en Français, Anglais et Espagnol. S'adresser 55, rue Margaretta, Tél. A8152.

A LOUER—Une grande boutique de forge dans le village, situé en face de l'école, une bonne clientèle française. **H Cyrène, Fannystelle.**

TERRE A VENDRE—Terre de 160 acres à LaBroquerie, Section 33 ¼ Sud-est; Township 6, Rang 7, 75 acres prêts pour la culture. Foin et bois pour l'utilité, tout clôturée et séparée en deux. Maison, grainerie, laiterie et bon puits, située à ¾ de milles de l'école, à 3½ milles du village, aussi à 4 milles de Steinbach. Prix $20.00 l'acre. Vendue à bonnes conditions, un peu comptant et le reste par terme. S'adresser à **Hormisdas Therrien, Lorette, P.O.**

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. **J. A. Hébert & Cie Ltée, 265 avenue du Portage.**

Appartement à louer (2 chambres) **Le Bloc Provencher. Téléphone N-1093.**

A VENDRE—Petit cottage moderne. Très bien bati. Excellent état. Titre clair. Prix $2,400. Comptant $400. Balance $20 par mois, 7%. **J.-A. Hébert & Cie, Limitée, 265 Avenue Portage.**

A LOUER appartement moderne — 3 pièces. S'adresser à **C. Fournier, 470 rue Des Meurons. Tél. N 1614.**
2 GRANDES CHAMBRES à louer. S'adresser **55 rue Masson.**

SUITE de 3 ou 5 chambres à louer, **503 Langevin (Bloc André) St-Boniface.**

A LOUER—2 chambres pas fournies. Une grande sur le devant. **516 Ross Ave., Winnipeg.**

PERDUE de chez Eaton à l'avenue Provencher épingle en or incrustée de perles. Prière de remettre 460, rue St-Jean-Baptiste. Récompense.

A VENDRE un engin de 6 HP monté en tracteur, 2 scies, un casseur de grain, un tonneau de gazoline, 9 gallons d'huile à cylindre, etc. S'adresser à **Tobie Martel, Fort Garry P.O., Man.**

Les cors blessent les pieds et font de la marche une torture. Cependant tous peuvent trouver un prompt soulagement dans le Holloway's Corn Remover.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé. R. P. W. Vézina, O.M.I., vicaire.

Messes: le dimanche: 7 h. 30 et 9 h. Grand'messe à 10 55 h. Office du soir: Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

M. l'abbé Jubinville, curé.

Messes: dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.





SACRE-COEUR

Dimanche dernier au soir, avait lieu l'assemblée générale de la paroisse. Les commissaires présentèrent le plan de la nouvelle salle paroissiale, qui doit être érigée pour l'automne. Le tout fut accepté. Nous donnerons plus tard plus de détails du plan.

Les dames de St Anne donnèrent mardi dernier, une partie de cartes de Whiste et de Cinq Cent. Un grand nombre y assistait. Au cours de la soirée de délicieux bonbons furent passés et la soirée se terminait par un joli goûter suivi de la distribution des prix.

Dimanche prochain est la grande école chanteront la grande messe dans ines. Nous aurons donc une occasion particulière d'apprécier la beauté si harmonieuse, si vivante et si pieuse de ce chant.

Vendredi prochain, premier vendredi du mois, le Saint Sacrement sera exposé toute la journée. Le soir à huit heures aura lieu l'heure d'adoration.

La veille, il y aura confession aux heures ordinaires ainsi qu'avant les messes.

Est de passage au presbytère, le Rév Père Chaumont.

C'est avec plaisir que l'on voit beaucoup d'enthousiasme au tennis, car presque tous les membres y assistent assez régulièrement, et chacun y met de son mieux pour rendre tout agréable et gaie.

Les Poudres de Miller contre les vers n'ont pas besoin d'huile de ricin ou de purgatif pour agir parfaitement, car elles sont complètes en elles-mêmes. Une dose de ces poudres, — trouvées agréables par tous les enfants, — mettra fin à l'infection par les vers en leur rendant intenables l'estomac et les intestins. En plus ces poudres seront un excellent tonique de l'organe digestif.

* * *

Rev. A. Wischoff de Oconto Falls Wis., écrit: "Je crois que le Novoro du Dr Pierre est le meilleur remède pour l'influenza. Nous l'avons employé dans notre famille et avons évité ce mal." Ce remède herbeux donne de la vigueur au sang et fortifie le système. C'est une médecine des plus dignes de confiance dans tous les cas de rhumes. Elle n'est pas vendue par les droguistes, mais est fournie par les agents spéciaux, qui la reçoivent directement du Laboratoire du Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

Reine de Mai:

..**Reine de Mai**: Mlle Madeleine Painchaud.

Dames d'Honneur: XIème grade, Melle R. de Lima Morin; Crs anglais, Miss Louise Lonergan; Xème grade, Melle Marg. Bossuyt; IXème grade, Melle Germaine Fourneaux; VIIIème grade, Melle Marg. Fourneaux; Crs anglais, Melle Sena Rinella; VII A, Melle Elaurla Sabourin; Crs anglais, Miss Cecilia Lonergan; VII B, Melle Berthe Mouysset; VI, Melle Berthe Gagnon; V A, Melle Agathe Angers; V B, Bertha Proulx; Crs anglais, Miss Loretta Hornberger.

Pages d'Honneur: IVème grade, Melle Noella Morier; IIIème grade, Melle Cécile Toupin; II A grade, Melle Gabrielle Cyr; II B, Melle Yvonne Ross; Ier, Melle Flore Toupin.

Après le Couronnement, la Reine de Mai lut l'Acte de Consécration à la Très Sainte Vierge. Puis la fête se clôtura par la Bénédiction du Très Saint Sacrement donnée par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, assisté de Monsieur le Curé Jubinville et de Monsieur l'Abbé Brunet.

REINE DE MAI A L'ACADEMIE ST-JOSEPH

Vendredi après-midi, le 26 courant, à quatre heures, avait lieu dans la salle de réception de l'Académie St-Joseph, le couronnement de la Reine de Mai. Comme les années précédentes, Monseigneur l'Archevêque a daigné présider cette touchante cérémonie.

La présence de Sa Grandeur est une preuve évidente de l'importance capitale de l'instruction religieuse au programme des études.

L'élève qui a obtenu le plus haut percentage pour l'instruction religieuse, et donné satisfaction pour la conduite, est proclamée Reine de Mai, au XIIème grade. Dame d'Honneur dans les autres grades.

Les propriétaires d'automobiles ne devraient pas négliger, surtout au commencement de la saison d'auto, d'être bien protégés contre les risques de tous genres: feu, vol, accident, etc. En téléphonant A7647, ils pourront se procurer sans aucune obligation tous les détails voulus.

JOURNEE DES COURONNES

Dimanche dernier, 27 courant, a eu lieu la grande parade annuelle des Vétérans de la Grande Guerre, allant déposer des couronnes et des fleurs sur les tombes de leurs morts. Cette touchante démonstration a été vraiment imposante.

La formation de la parade s'est faite près de la station Union et le défilé a procédé dans la rue Main. Arrivé à la rue Jarvis, le groupe des Vétérans réservistes français, ayant à sa tête M. J.-H. Bourgouin, agent consulaire de France et M. O. Callède, son président, se détacha de la procession pour aller premièrement déposer la magnifique couronne, si gracieusement offerte par la Municipalité de Saint-Boniface, au pied du monument des poilus, élevé en leur honneur sur l'esplanade de la cathédrale de St-Boniface. A ce même monument, Mme A.-E. Moissan, présidente au nom des Dames Auxiliaires, ainsi que M. C. Delmarque, vice-président, au nom des Vétérans, y déposèrent des gerbes de fleurs. Puis au cimetière, où M. le Curé Jubinville a dit les prières d'usage sur les tombes des réservistes français, où des drapeaux et des fleurs ont été déposés, M. O. Collède, dans des termes choisis, a fait une allocution et rappelé avec beaucoup de délicatesse, qu'il y avait deux tombes de leurs frères d'armes canadiens français à ne pas oublier, celles du colonel Ducharme, et du poilu Carrière. Enfin, avec l'assistance de M. le Curé Kwakman, les mêmes prières et démonstrations de pieuses sympathies ont été faites sur les tombes des confrères belges dans leur cimetière.

Un cordial merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle et touchante démonstration.

Les mères peuvent facilement se rendre compte que leurs enfants souffrent des vers. Elles ne doivent perdre aucun temps à leur donner un remède de confiance, l'Exterminateur de Vers de Mother Graves.

A L'ORPHELINAT:-

Séance par les orphelines en l'honneur de Mgr Béliveau. Le 5 juin, à 8 p.m. Admission: 75 et 50 sous. Billets en vente chez: Vanpoulle, Winnipeg Church Goods, Robitaille, Fleury, Librairie Kéroack, Hopital, Association d'Education